



MANDEL NGAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Donald Trump au moment de prêter serment sur les bibles — celle que lui a donnée sa mère lorsqu'il était enfant, et celle ayant appartenu à Abraham Lincoln — que tient la première dame, Melania

« L'Amérique d'abord »

PHILIPPE ORFALI

L'ère qui s'est ouverte vendredi sur le pavé de l'Esplanade nationale de Washington pourrait bien être à l'image du nouveau président des États-Unis: imprévisible, turbulente, brutale même.

Si les Américains en doutaient encore, Do-

nald J. Trump aura confirmé dès ses premières paroles à titre de leader du monde libre que sa présidence sera bien différente de celles de ses prédécesseurs, autant démocrates que républicains. Un discours «*protectionniste*» et «*hyper-nationaliste*», fort semblable à ceux de sa campagne électorale, où le nouvel occupant de la Maison-Blanche a promis de «*reprendre le*

contrôle de cette nation», au nom du peuple.

Rompant avec la tradition, le 45^e président des États-Unis n'a ni salué les accomplissements de son prédécesseur, ni rendu hommage à son adversaire Hillary Clinton, ni appelé aux rapprochements entre adversaires, dans un

VOIR PAGE A 12: TRUMP

Trump à la Maison-Blanche

★ Aux commandes des États-Unis d'Amérique. *Page A 3*

★ La fin de l'empire bienveillant. *Page A 5*

★ Les opposants laissent éclater leur colère à Washington. *Page A 4*

★ Il entre en fonction. L'éditorial de Guy Taillefer. *Page B 4*

AUJOURD'HUI



Culture › *Manifeste de la Jeune-Fille*. Olivier Choinière poursuit sa critique de notre aliénation avec une affiche remarquable et tout en contrastes. *Page E 1*



Avis légaux..... A 10
 Carrières..... C 5
 Décès..... C 8
 Mots croisés..... D 5
 Petites annonces..... C 8
 Sudoku..... D 4

Phyllis Lambert, la rebelle

À bientôt 90 ans, l'artiste célèbre 75 années de batailles pour Montréal

ISABELLE PARÉ

Elle aura bientôt 90 ans et, pourtant, Phyllis Lambert semble aussi solide et immuable que son Seagram Building, icône de bronze et de verre qui trône sur Manhattan grâce à l'entêtement qui la guidait à 27 ans et l'habite encore aujourd'hui. Femme d'art et d'architecture, la dame aura survolé près du quart de l'histoire d'une métropole, Montréal, dont on fête cette année les 375 chandelles.

Aussi enflammée qu'à ses premiers jours, la fondatrice du Centre canadien d'architecture (CCA) célèbre non seulement ces jours-ci neuf décennies d'une vie bien remplie, mais 75 ans de travail et de militantisme dans une ville qu'elle chérit plus que tout et dont elle a contribué à façonner le visage.

Au moment où d'autres rêvaient d'auto-routes ou de stades grandioses, Phyllis



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Phyllis Lambert: «L'architecture, ce n'est pas un bâtiment. [...] Tout édifice s'insère d'abord dans un environnement.»

VOIR PAGE A 12: REBELLE

FIGURES MARQUANTES de notre histoire

La Fondation LIONEL-GROULX

Québec MA|tv FONDS de solidarité FTQ

UNE SÉRIE DE GRANDES RENCONTRES SUR L'HISTOIRE DE MONTRÉAL

Éva Circé-Côté (1871-1949)

Invitée: **Andrée Lévesque**, historienne et biographe Animateur: **Éric Bédard**, historien

Auditorium de la Grande Bibliothèque, 24 janvier 2017, 19h



TRUMP À LA



« Nous nous souviendrons de la journée du 20 janvier 2017 comme celle ayant permis au peuple de redevenir le dirigeant de cette nation »

Donald Trump lors de son discours d'intronisation

NICHOLAS KAMM AGENCE FRANCE-PRESSE

les
SOLDES
d'hiver
DU 14 AU 29 JANVIER

Episode. Composition d'angle, design R. Tapinassi et M. Manzoni.

MONTREAL - 505 Avenue du Président Kennedy
BROSSARD - Quartier DIX30™ - 8440 Blvd Leduc
LAVAL - Quartier Laval - 660 Blvd Le Corbusier
TORONTO - 101 Parliament Street

MAISON-BLANCHE



PHOTOS ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

C'était un grand jour pour les partisans de Donald Trump, mais ceux-ci sont néanmoins restés posés, calmes, presque amorphes au cours de la journée. Ici, des Américains attendent le passage de leur nouveau président dans la parade de l'avenue Pennsylvania.



La fameuse casquette rouge « Make America Great Again » était l'accessoire le plus répandu dans le parc du National Mall. Les mots du nouveau président ont aussi été transformés en vérité par ses partisans, qui n'attendent rien de moins de lui qu'un pays renouvelé, formidable dans toute sa grandeur.



Des manifestants s'étaient donné rendez-vous au Monument commémoratif de la marine américaine, tôt vendredi matin, pour protester contre l'élection de Trump. Ils ont échangé quelques regards et commentaires avec les partisans du président.

Aux commandes des États désunis d'Amérique

MARIE-MICHÈLE SIOUÏ

Ils sont rentrés tôt à la maison, ils ont célébré sobrement et en nombre restreint, les partisans du nouveau président américain. À Washington, ceux qui portaient fièrement la casquette rouge « *Make America Great Again* », le long de l'avenue Pennsylvania, ont donné l'impression de ne pas vouloir s'éterniser à la fête, peut-être pour permettre à leur nouveau dirigeant de se mettre rapidement au travail.

Parce que c'est exactement ce que Donald Trump a promis de faire. « *Nous nous souvien-*

Selon le service du métro de Washington, 317 000 personnes l'avaient utilisé. En 2009, à l'intronisation de Barack Obama, ils étaient 513 000 à l'avoir emprunté.

drons de la journée du 20 janvier 2017 comme celle ayant permis au peuple de redevenir le dirigeant de cette nation », a-t-il lancé dans son discours d'intronisation, en promettant de se battre pour le peuple américain « *à chacune de ses respirations* ».

Cinq heures plus tard, le 45^e président des États-Unis apparaissait, l'air affable derrière la vitre de sa limousine, dans le défilé qui l'a conduit du Capitole vers la Maison-Blanche. Il y a eu quelques applaudissements. Puis,

les partisans se sont regardés. « *L'as-tu vu ?* » se sont-ils demandé.

Qu'importe. Les adeptes de Donald Trump n'en demandaient pas plus. Le républicain les a convaincus qu'il allait « *redonner sa grandeur à l'Amérique* », comme le disait son slogan. La foule était confiante, bien que discrète, presque amorphe, dans une journée qui aura aussi exposé les lignes de fracture de la société américaine.

Dès l'aube, les Américains qui attendaient d'entrer dans le parc du National Mall s'invectivaient. D'un côté, des gens déçus, honteux, venus dénoncer un président qu'ils ne souhaitent pas considérer comme le leur. De l'autre, des personnes reconnaissables à leur casquette rouge, à leurs commentaires reprenant les mots préférés de Donald Trump.

« *Il redonnera sa grandeur à l'Amérique* », a ainsi affirmé à trois reprises Linda Bacon, une femme noire de l'Ohio, dans un court échange avec *Le Devoir*. « *Les voici, les producteurs de fake news* », a également lancé un partisan en apercevant le groupe de journalistes qui accompagnait le président pendant le défilé. Les mots et les concepts de Trump ont été transformés en espoirs et en vérités. Ils ont été prononcés et entendus des dizaines de fois dans la journée.

Reste qu'ils n'ont pas trouvé écho chez tous les Américains et que la division s'est faite visible dans la capitale. Des groupes de manifestants ont tenté à quelques reprises de bloquer

les accès aux postes de sécurité permettant d'accéder à la cérémonie. Une centaine d'entre eux ont été arrêtés.

« *Ils pensent que c'est raciste de vouloir protéger les travailleurs américains* », a réagi Jim Melchior, après avoir traité les manifestants de « *perdants* ». « *Dans les faits, 50% des jeunes noirs n'ont pas d'emploi* », a-t-il ajouté en faisant référence à une statistique avancée par Donald Trump en campagne. Selon le Bureau du travail des États-Unis, ce pourcentage est plutôt de 20%.

« *Où est la viande ?!* » a aussi crié un homme, en référence au « *mur de viande* » que des motocyclistes avaient promis de former pour protéger leur nouveau président. À travers les postes de contrôle installés partout autour du National Mall, ceux qui voulaient assister à l'intronisation passaient au compte-gouttes.

À l'intérieur, ils ont formé une foule clairsemée. Bien que le service des parcs nationaux américains n'estime plus le nombre de participants à divers événements depuis 1995, le service de métro de Washington a annoncé que 317 000 personnes avaient utilisé ses services. En 2009, à l'intronisation de Barack Obama, 513 000 personnes avaient emprunté le métro. Dans le parc du National Mall, ils avaient été 1,8 million.

Mais Donald Trump n'en a pas fait grand cas. « *Vous êtes venus par dizaines de millions pour participer à ce mouvement historique d'une ampleur sans précédent* », a-t-il proclamé.

Le Devoir



Les averses et le temps frais n'ont pas empêché les opposants du président Donald Trump de se présenter au parc du National Mall pour exprimer leur désaccord avec les politiques du nouvel élu.

TRUMP À LA

La tour de Babel

ÉLISABETH VALLET



Marqué par une entrée en fonction désorganisée, le nouveau gouvernement devra improviser. C'était une phrase anodine au cours de sa dernière conférence de presse, mais les mots prononcés par Barack Obama étaient soupesés : « La tâche [qui attend le président] est d'une telle ampleur qu'il ne peut l'accomplir seul. » Devant la complexité des enjeux, ajoutait-il, nul doute que le nouveau président devra se reposer sur son équipe.

Car c'est dans l'aile Ouest que les décisions vont se prendre. Avec Trump, bien sûr. Et surtout ses conseillers.

Vendredi, l'Amérique a tourné la page sur un président cérébral qui faisait appel à une pluralité de conseillers, les laissant débattre; il tranchait en ayant pris la mesure de la complexité des enjeux, au terme d'un processus parfois long — trop long —, en renonçant à se jeter dans la mêlée en politique intérieure et à marchandiser avec le Congrès.

Dans le même temps, le processus de transition qui s'est achevé vendredi avec la passation des pouvoirs a confirmé une intuition entêtée : Trump n'avait pas plus prévu d'occuper la Maison-Blanche que W. avait pensé l'occupation de l'Irak. Or, on ne passe pas, en 24 heures, d'un plan visant à mettre en place une chaîne de nouvelles câblées au bureau ovale.

L'improvisation

Dès lors, l'équipe Trump a dû improviser et n'a pu déployer que des têtes de pont dans les différents ministères (536 personnes), à défaut de pouvoir remplacer les 4000 agents qui relèvent du politique. Elle a même dû se résoudre, dans des domaines cruciaux comme la sécurité nationale, à maintenir en poste plus de 50 personnes clés du gouvernement Obama, tels le secrétaire adjoint à la défense, Robert Work, ou encore le directeur du Centre national de contre-terrorisme, Nicholas Rasmussen.

Le sentiment d'improvisation est similaire avec les auditions des membres du cabinet devant le Sénat, qui ont trahi les incohérences du gouvernement. C'est ainsi que Betsy DeVos a pu justifier la présence des armes dans les écoles du Wyoming en raison des grizzlis, et ignore tout du programme pour les enfants présentant des difficultés d'apprentissage dans les écoles publiques; ou encore que Rex Tillerson n'a pu répondre aux questions du sénateur Rubio sur la situation aux Philippines ou le nucléaire iranien.

Les auditions ont également fait état de profondes divergences idéologiques entre les membres du cabinet et des dissonances entre la nouvelle équipe présidentielle et le Parti républicain. Mais il y a aussi des discordances importantes entre les « ministres » et les conseillers dans l'aile Ouest.

Ainsi, certains sièges non pourvus au Pentagone seraient liés au désaccord entre Mattis, confirmé par le Sénat il y a quelques jours, et l'équipe de conseillers — avec Steve Bannon et Jared Kushner. Il est difficile d'imaginer que l'économiste Peter Navarro, qui prend la tête du National Trade Council, ne va pas heurter le club des milliardaires, même si ces derniers n'ont guère plus d'expérience de gouvernement que le président qu'ils entourent.

« Tout ira bien »

« Tout ira bien », a dit Barack Obama mercredi dernier... Mais, au fil des crises, le gouvernement pourrait s'abîmer dans un climat délétère. Car la politique américaine est par définition imprévisible. Les ennemis se succèdent et ne se ressemblent pas, la distinction entre politique externe et interne est parfois floue, les enjeux sont parfois plus volatils.

Un président qui aura su s'entourer de conseillers d'expérience, et qui aura mis en place un véritable processus décisionnel visant à trier les différentes options, va pouvoir réagir à un imprévu en se fiant à l'intuition, aux expériences de ses conseillers.

On se souviendra qu'en 1962, Kennedy avait privilégié les canaux officieux de Khrouchtchev plutôt que le canal officiel lors de la crise des missiles de Cuba, évitant de justesse une confrontation nucléaire. Dans ce sens, la recherche scientifique montre combien la personnalité du président et son mode de gestion sont déterminants...

Deux conséquences

Il y a deux conséquences à cette cacophonie institutionnelle. Le risque est que les politiques, notamment en période de crise, soient totalement improvisées, que, face à un président narcissique et centralisateur, les conseillers s'affrontent. Que certains claquent la porte, tandis que d'autres deviennent omnipotents.

La seconde tient au fait qu'à défaut de pouvoir faire percoler leurs points de vue au sommet, de pouvoir présenter la complexité des enjeux au cabinet, la tour de Babel bureaucratique va se trouver d'autres exutoires : *The Washington Post*, en réorganisant son équipe, et *The New York Times*, en consacrant une page de son site Web aux moyens de communication sécurisés avec ses reporters, ont saisi la balle au bond.

Mis à l'index par un président provocateur, alors qu'ils enquêtent encore sur son élection, le FBI et la CIA n'auront ni allégeance ni fidélité, rappelant les années Nixon. Au gouvernement par tweets répercuteront les fuites d'un gouvernement indiscipliné.



Tôt vendredi matin, quelque 200 personnes étaient rassemblées au monument commémoratif de la ville pour contester la victoire de leur futur président.



Des policiers tentent de maîtriser des manifestants à Washington, D.C., vendredi, à la suite de l'assermentation de Donald Trump.

Les anti-Trump laissent éclater leur colère à Washington

SHAHZAD ABDUL
à Washington

Poubelles et voitures incendiées, vitrines brisées et grenades lacrymogènes : les rues d'ordinaire très aseptisées du centre de Washington ont été le théâtre de scènes d'émeutes vendredi, lorsque plusieurs centaines de manifestants anti-Trump ont violemment affronté la police, en marge de l'investiture du président américain.

Visages masqués par un foulard noir, encapuchonnés ou portant des masques à gaz, entre 500 et 1000 personnes ont brisé des vitrines et caillassé la police en tenue antiémeute sur K Street, une artère située à quelques encablures de la Maison-Blanche.

Les quelque 200 policiers qui ont essuyé des jets de pierres et de briques ont tenté de les disperser en tirant plusieurs dizaines de grenades lacrymogènes.

Une fumée âcre prenait à la gorge en milieu d'après-midi sur ces deux pâtés de maisons survolés par un hélicoptère de la police, jonchés de poubelles calcinées, de bris de verre, de boîtes à journaux métalliques et de cartouches.

Une limousine noire figurait parmi les véhicules incendiés. « Quatre ans à se battre », pouvait-on lire sur la pancarte brandie par une manifestante masquée, en référence au mandat à venir de Donald Trump, devenu quelques heures plus tôt le 45^e président des États-Unis.

Nombre de manifestants vi-

saient directement Donald Trump, mais une minorité non négligeable semblait s'être agrégée au mouvement tout en ayant d'autres revendications, notamment pour les droits des minorités.

À l'instar de Raven Devaney, une jeune femme de 19 ans qui reprend son souffle sous un abri tagué de l'inscription « Nous le peuple », après une charge de la police.

« Je suis là pour soutenir les droits des femmes, des musulmans, des personnes de couleur, des immigrants, des homosexuels. Bref, pour conserver tout ce pour quoi on s'est battu cette dernière décennie », assure-t-elle, flanquée d'une casquette « Rendre l'Amérique de nouveau gay [gaie] », jeu de mots sur le slogan de Donald Trump « Rendre à l'Amérique sa grandeur ».

Droits acquis

« J'ai peur que Trump ne renverse tout un tas de droits que nous avons acquis », ajoute cette étudiante venue de Boston en réajustant son foulard sur son nez, tout en déplorant les violences du jour.

Les incidents, le fait d'un « petit groupe de manifestants » selon la mairesse de Washington Muriel Bowser, ont conduit la police à procéder à 217 arrestations.

Plus tôt, des affrontements moins violents avaient opposé la police et plusieurs centaines de jeunes, portant pour nombre d'entre eux vestes à capuche et foulards noirs caractéristiques du groupe Black Block, un mouvement radical et souvent violent.

Des vitrines avaient déjà été

« Je veux joindre ma voix à tous ceux qui s'élèvent contre le racisme, le sexisme, l'oppression sous toutes ses formes et qui travaillent pour un monde meilleur »

Nadine Block, une quinquagénaire de Washington

brisées et des voitures endommagées. « Les dégâts matériels ne me dérangent pas », a expliqué sur place Scout Holiday, 21 ans, une étudiante à l'Université du Michigan.

« C'est ce qui arrive quand les gens sont en colère, et il y a beaucoup de raisons d'être en colère aujourd'hui. »

Le reste des marches et rassemblements qui ont émaillé la journée d'investiture présidentielle à Washington s'est déroulé dans le calme, si ce n'est quelques injectives verbales entre partisans des deux camps.

Sammy Lett, venu en bus du Wisconsin et emmitouffé dans un grand drapeau arc-en-ciel de la communauté homosexuelle, a ainsi résumé les raisons de sa présence dans la capitale : « Tous ceux qui ne sont pas des hommes blancs hétérosexuels ont des raisons d'être inquiets. »

Non loin de Pennsylvania Avenue, la grande artère reliant la Maison-Blanche au Congrès, des anti-Trump bloquaient le passage aux pro-Trump venus applaudir leur champion.

« Honte, honte », criaient les premiers au passage des partisans du nouveau président, pour la plupart coiffés de casquettes ou de bonnets aux couleurs de la campagne Trump.

« Je veux joindre ma voix à tous ceux qui s'élèvent contre le racisme, le sexisme, l'oppression sous toutes ses formes et qui travaillent pour un monde meilleur », a affirmé Nadine Block, une quinquagénaire de Washington.

Daniel, 19 ans, lui, est venu de New York protester contre « l'oligarchie » et « pousser le spectre politique américain vers la gauche », a-t-il expliqué, arborant des autocollants partisans de Bernie Sanders, le rival malheureux d'Hillary Clinton à la primaire démocrate.

En fin d'après-midi, la mairesse de Washington a affirmé que la ville était prête pour d'éventuels « événements » dans la soirée.

Avec Laurent Barthelemy
et Karim Lebhour

Agence France-Presse

MAISON-BLANCHE



La file pour entrer dans le National Mall faisait déjà 500 mètres tôt en matinée vendredi sur la 7^e Avenue, à Washington, D.C. Ces partisans de Donald Trump venus de Cincinnati pour saluer leur nouveau président attendaient depuis 5 h 30 du matin.



Bill Kirby, de l'Oklahoma, ne craint pas de voir son pays se diviser. « C'est ça, la beauté de ce pays! Nous pouvons débattre, dire qu'on déteste quelqu'un, mais qu'est-ce que cette personne peut nous faire? Rien! C'est l'essence de notre pays, nous pouvons être nous-même », s'est-il félicité.



« Je connais une fille qui s'est fait avorter trois fois pendant une année scolaire », dit ce jeune homme venu du Tennessee avec son père pour montrer son soutien à Donald Trump. Les deux hommes en ont contre l'avortement et l'aide gouvernementale apportée aux femmes avec des enfants.



« Comment on fait pour lever cette clôture? » a demandé cet homme. Il était furieux de voir les manifestants qui bloquaient l'accès au poste de contrôle permettant d'accéder au National Mall. Comme d'autres, il a dénoncé l'absence de policiers à ce moment-là pour écarter les manifestants.



Linda Bacon, de l'Ohio, soutient Donald Trump parce qu'il a promis de « créer des emplois ». « Il faut aimer son peuple, et je ne vote pas pour la couleur de la peau. Il sait de quoi l'Amérique a besoin. Et je sais qu'il sera excellent. Il sera probablement le meilleur président que les États-Unis auront jamais eu », a-t-elle prédit.

Le Québec n'aime pas Trump

STÉPHANE BAILLARGEON

Le nouveau président américain ne plaît pas aux Québécois. Un sondage Léger réalisé pour *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* établit que 84% des répondants ont une opinion « plutôt mauvaise » du 45^e président, officiellement en poste depuis vendredi. Cette évaluation négative grimpe à 89% chez les Québécoises.

Donald J. Trump est décrit comme un raciste par 76% des gens d'ici et comme un misogynne (70%). Peu nombreux sont ceux qui voient en lui « un vrai leader » (14%) et une personne « honnête » (9%), franche (30%) ou charismatique (22%).

Les répondants au sondage croient, par contre, que l'impact du nouveau gouvernement sera moins dommageable pour le Québec que pour les États-Unis ou le monde. Près de sept personnes sur dix y voient carrément une catastrophe pour les États-Unis (68%) et le reste de la planète (71%). Cette opinion catastrophiste ne vaut que pour une personne sur deux (49%) par rapport aux impacts sur le Québec.

« Dans un sondage précédent réalisé pour *Le Devoir*, plus des deux tiers des Québécois craignaient l'élection de Trump: on est toujours dans le même esprit au sujet du personnage, commente Christian Bourque, vice-président exécutif de la firme Léger. Dans un autre sens, je dirais qu'il y a peut-être plus de Québécois qui pourraient être attirés par le message de Trump: c'est le véhicule qu'ils rejettent. L'option populiste, l'idée de parler directement au peuple et la critique des institutions, encore répétée dans son discours inaugural, ça attire ici aussi. Je ne voudrais pas que les gens interprètent les 84% des opinions plutôt mauvaises comme un rejet aussi fort de toutes ses idées. C'est le véhicule qui n'attire pas. »

Ces données se retrouvent dans un sondage par Internet réalisé entre le 17 et le 19 janvier, auprès de 1005 personnes ayant le droit de vote. La marge d'erreur d'un échantillon probabiliste équivalent aurait été de plus ou moins 3,1% dans 19 cas sur 20.

Voici d'autres révélations du coup de sonde sur l'ère Trump qui commence...

Échanges. Près de sept répondants sur dix (69%) croient que l'élection de Donald Trump va détériorer les échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis. Par contre, les trois quarts des personnes sondées pensent que le nouveau président n'aura que peu (54%) ou pas du tout (20%) d'impact dans leur « vie de tous les jours ». Le tiers (35%) pensent que le nombre de touristes québécois visitant le pays voisin va diminuer et 44% des répondants ne prévoient pas d'impact à ce sujet.

Promesses. Les Québécois restent dubitatifs sur les chances du président de tenir certaines de ses promesses majeures. Donald Trump a répété dans son adresse inaugurale qu'il créerait des jobs pour tous. En campagne, il a promis 25 millions de nouveaux emplois. Sept Québécois sur dix (71%) n'y croient pas. De même, 57% disent qu'il ne remplira pas sa promesse de construire un mur séparant les États-Unis et le Mexique. Cette proportion gonfle à 65% chez les hommes et chute à 50% pour les femmes. Les jeunes de 25 à 34 ans forment le groupe le plus sceptique à ce sujet.

Tensions. Les Québécois pensent en fait que les problèmes de fond de la société américaine ne s'atténueront pas au cours des quatre prochaines années. Ils s'attendent à plus de tensions raciales (à 69%), plus de manifestations dans les rues (68%), plus de conflits entre les États-Unis et les autres pays (66%), plus d'écart entre les riches et les pauvres (59%) et même plus d'attentats terroristes: 45% croient qu'il y en aura davantage et 43% pensent qu'il y en aura autant. Les prévisions à la baisse pour chacun de ces problèmes ne sont faites que par 2 à 5% des répondants.

Le Devoir

Fin de l'empire bienveillant

JULIEN TOURREILLE



Le discours d'intronisation de Donald Trump ne passera pas à l'histoire par l'optimisme, l'espoir, l'unité qu'il aurait pu — dû, même — insuffler à un pays encore marqué par une campagne présidentielle acrimonieuse. Ouvertement populiste, le 45^e président des États-Unis a essentiellement promis de redonner le pouvoir au peuple et de réaffirmer la primauté des intérêts américains sur la scène internationale.

Défendre et promouvoir l'intérêt national sont les principes cardinaux de toute politique étrangère. Après un siècle et demi d'hésitations sur leur place et leur rôle dans les affaires du monde, les États-Unis acceptèrent, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, que leur sécurité autant que leur prospérité reposaient sur un engagement soutenu au-delà de leurs frontières.

Rompant avec leur tentation isolationniste, ils élaborèrent donc, à partir de 1945, une architecture internationale devant remplir trois objectifs: servir ces intérêts nationaux, faire accepter l'extraordinaire puissance américaine par les autres États (et donc limiter les risques de conflits) et favoriser la paix par la croissance économique et la promotion des droits de la personne.

Malgré des imperfections incontestables, cet ordre international libéral a été le cadre d'un remarquable développement économique, social et politique qui a bénéficié autant aux États-Unis qu'à la communauté internationale. Depuis plus de 70 ans, les locataires qui se sont succédé à la Maison-Blanche n'ont ainsi eu de cesse de le consolider, de le protéger et de l'étendre.

Le crépuscule de l'ordre international libéral

Limité territorialement au bloc occidental mené par les États-Unis pendant la guerre froide, l'ordre libéral s'est propagé à l'ensemble de la scène internationale à la suite de l'implosion de l'URSS au début des années 1990. Les présidences de Bush père et de Bill Clinton l'ont habilement fait prospérer, que ce soit en jouant le jeu des institutions multilatérales, telle l'ONU, ou en accompagnant et en façonnant la mondialisation de l'économie.

Obnubilé par la lutte contre le terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001, le président Bush fils avait quelque peu mis à mal cet ordre international libéral par son aventurisme militariste et son unilatéralisme arrogant et borné. Pour autant, lors de son second discours d'investiture en janvier 2005, il tâcha de renouer avec la promotion des droits de la personne, thème cher à ses prédécesseurs et élément clé de la rhétorique de politique étrangère des États-Unis.

En dépit d'erreurs et d'occasions manquées, Barack Obama aura réussi à renouveler le leadership américain. Il a extirpé les États-Unis de la crise économique la plus sévère qu'ils aient connue depuis les années 1930. Il a renoué avec le multilatéralisme et fait preuve de prudence en n'engageant pas les forces armées américaines dans des aventures à l'issue incertaine.

Le clivage partisan en politique étrangère

Trump est arrivé sur la scène politique tel un éléphant renversant les certitudes d'un Parti républicain semblant condamné à perdre la Maison-Blanche. Son discours d'intronisation, virulent à l'encontre de la classe politique et affirmant la primauté des intérêts nationaux, laisse craindre une déstabilisation du système politique américain et une remise en question de l'action bienveillante des États-Unis dans le monde.

Comme l'ont démontré les aventures en Afghanistan et en Irak, le 45^e président n'a certainement pas tort en soutenant que les États-Unis ne doivent pas imposer leurs valeurs à l'étranger. Pour autant, il a été incapable dans son discours du 20 janvier d'énoncer des principes directeurs prometteurs pour sa politique étrangère. Vouloir éradiquer le terrorisme islamiste de la surface de la Terre et dénoncer (en les exagérant) les effets négatifs du libre-échange, c'est un peu léger par rapport à la diversité et à la complexité des enjeux qu'il aura à traiter une fois installé dans le Bureau ovale.

Au-delà des préférences du président Trump, la remise en question la plus préoccupante du rôle bienveillant que les États-Unis ont joué sur la scène internationale depuis 1945 réside néanmoins dans l'érosion croissante du consensus bipartisan en matière de politique étrangère.

Selon un sondage réalisé début janvier 2017 par le Pew Research Center, le groupe État islamique, les cyberattaques et le programme nucléaire nord-coréen constituent les trois principales menaces aux yeux des Américains, qu'ils soient républicains ou démocrates. En revanche, les divergences partisans sont particulièrement prononcées sur les changements climatiques, la question des réfugiés provenant de l'Irak et de la Syrie, et l'influence de la Russie. Ces trois sujets représentent respectivement une menace sérieuse pour 77%, 30% et 67% des démocrates, contre 25%, 63% et 41% des républicains.

La victoire de Trump, en novembre dernier, a pu apparaître comme le symptôme d'une démocratie américaine malade. Les 1460 jours restants à sa présidence devraient être marqués par la fin du consensus partisan en politique étrangère et l'éclipse de la nation indispensable sur la scène internationale.

ACTUALITÉS



JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

L'homme d'affaires Kevin O'Leary a annoncé qu'il se portait candidat à la chefferie du parti mardi, même si ses aspirations politiques étaient connues depuis plusieurs mois.

CHEFFERIE CONSERVATRICE

Kevin O'Leary brouille les cartes

Maxime Bernier et Kellie Leitch sont les plus menacés par le millionnaire

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Il n'y a pas de doute, l'arrivée du célèbre et controversé Kevin O'Leary dans la course à la chefferie du Parti conservateur brouille les cartes, puisqu'il se classe, d'entrée de jeu, parmi les meneurs. Qui donc en subira les conséquences? Kellie Leitch et Maxime Bernier, présidents au *Devoir* les équipes de plusieurs candidats.

Les ambitions politiques de Kevin O'Leary étaient bien connues depuis plusieurs mois. Les conservateurs attendaient seulement qu'il confirme qu'il tenterait lui aussi de succéder à Stephen Harper. La grande annonce est venue mardi. Presque instantanément, les équipes de certains candidats à la chefferie conservatrice ont mené leurs sondages. Le verdict est le même, ont-ils confié au *Devoir*: Kevin O'Leary arrive deuxième ou troisième, en grugeant des appuis à Kellie Leitch et Maxime Bernier. De l'avis de deux campagnes, c'est Kellie Leitch qui écoperait davantage.

Le directeur de campagne de l'ex-ministre ontarienne reconnaît que M. O'Leary, comme M^{me} Leitch, se présente comme un candidat anti-establishment qui promet d'apporter de grands changements. «Kevin O'Leary est une menace pour toutes les campagnes», argue ce-

pendant Nick Kouvalis, en notant que l'homme d'affaires partage surtout les idées économiques de Maxime Bernier. «À notre avis, Kevin O'Leary et Maxime Bernier, en terme de politique, sont identiques. Et les membres conservateurs vont le constater au fil des quatre prochains mois.»

Aspect français

Le camp de Maxime Bernier ne s'en inquiète pas. Au contraire, que son principal rival soit Kevin O'Leary ou Kellie Leitch, l'équipe de l'ancien ministre beaucoup le voit d'un bon œil. Car ni l'un ni l'autre ne parle français. «Les membres sont conscients qu'il

M. O'Leary, comme M^{me} Leitch, se présente comme un candidat anti-establishment qui promet d'apporter de grands changements

faut avoir l'appui de comités francophones au Québec. Et pour ces deux candidats, ce sera difficile de convaincre des francophones au Québec et hors Québec», a-t-on fait valoir au *Devoir*.

Mais l'entourage de Steven Blaney n'est pas convaincu que l'importance du français dans l'esprit des conservateurs protégera les appuis de Maxime Bernier. Ce dernier aurait déjà perdu des partisans au profit de Kevin O'Leary sur les médias sociaux, a-t-on

plaidé. Steven Blaney fait surtout campagne au Québec en défendant ardemment la gestion de l'offre que promet d'abolir M. Bernier. L'équipe Leitch prédit de son côté que l'arrivée de M. O'Leary coûtera cher à M. Bernier en Ontario et en Alberta. Kellie Leitch s'est abstenue de critiquer M. O'Leary jusqu'à présent, mais elle s'en est prise à M. Bernier à plusieurs reprises lors du débat francophone cette semaine.

Le candidat Andrew Scheer estime que les francophones du pays ne pardonneront pas à Kevin O'Leary d'avoir snobé ce débat. «Il y avait un seul débat en français, il se lance

12 heures après. Quel message est-ce qu'il envoie aux Québécois?» a déploré sa campagne. Le porte-parole de Michael Chong, Chisolm Pothier, est

du même avis et affirme que le bilinguisme est «non négociable. Et cela semble éliminer O'Leary et plusieurs autres candidats, honnêtement».

Les deuxièmes choix

Signe que l'ex-dragon et vedette télévisée inquiète aussi les candidats qui semblent en milieu de peloton, Andrew Scheer a maintes fois accusé Kevin O'Leary au cours des dernières semaines de manquer de respect envers les francophones du pays.

Lisa Raitt de son côté a mis en ligne début janvier le site Internet «Stop Kevin O'Leary». Une simple stratégie de cueillette d'informations sur les membres conservateurs, a

plaidé sa campagne en niant craindre l'homme d'affaires. Son arrivée dans la course eclipserait carrément M^{me} Raitt des meneurs, selon l'équipe d'un de ses rivaux.

Mais plusieurs camps notent, sous le couvert de l'anonymat, qu'une candidature controversée comme celle de M. O'Leary peut leur être favorable dans une course avec 14 candidats. Car en polarisant le débat, il ne sera pas le deuxième ou troisième choix de conservateurs qui n'adhèrent pas à son discours. Des appuis essentiels lors d'un vote préférentiel, qui peuvent permettre à des candidats un peu moins populaires de récolter les votes de partisans des candidats rapidement éliminés.

Aura-t-il les votes?

Plusieurs conservateurs ont par ailleurs noté que Kevin O'Leary devra convaincre ses partisans de devenir membres du Parti conservateur d'ici fin mars, s'ils veulent pouvoir voter et le faire élire. L'une des campagnes relate qu'en moyenne, seulement 20% des appuis récoltés sur les médias sociaux deviennent des membres dûment inscrits au parti.

Kevin O'Leary affirmait, mercredi, avoir fait parvenir au parti ses documents de candidature, accompagnés de 300 signatures et des 75 000\$ réclamés pour se porter candidat. Vendredi après-midi, il ne figurait pas encore parmi la liste de candidats officiels sur le site Internet du Parti conservateur — un délai qui n'a rien d'anormal a-t-on indiqué au parti.

Le Devoir

Petite révolution judiciaire à Ottawa

Les comités de nomination sont maintenant à majorité féminine

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement fédéral a entamé sa petite révolution judiciaire vendredi en dévoilant la composition des comités de nomination à la magistrature. Les femmes et les membres des minorités religieuses ou culturelles y sont majoritaires. L'objectif? Diversifier les bancs des tribunaux.

Les comités consultatifs à la magistrature (CCM) dressent des listes de candidats potentiels à partir desquelles le gouvernement choisit les futurs juges. Les membres sont en partie désignés par Ottawa, en partie par la magistrature, le Barreau et le public. En arrivant au pouvoir, le gouvernement de Justin Trudeau a choisi d'en revoir la composition et, en même temps, de revoir le processus de mise en candidature. Du coup, il a mis à la trappe les banques de candidats qui avaient été dressées dans le passé. Certains candidats qui avaient soumis leur dossier dans le passé devront recommencer.

Les femmes sont majoritaires sur les sept comités annoncés vendredi, dont celui pour l'ouest du Québec. Au total, 34 des 49 membres sont des femmes. «Les femmes constituent une solide majorité des nouveaux CCM, et les groupes minoritaires connaissent une représentation sans précédent, vante le communiqué de presse de la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould. L'annonce d'aujourd'hui constitue une étape importante vers l'assurance que notre magistrature reflète la diversité du Canada.»

Réjouissances

La bâtonnière du Québec, Claudia Prémont, se réjouit de cette avancée. «Nous n'avons présentement pas assez de femmes, particulièrement dans certains districts du Québec où il n'y en a aucune. [...] Il y a suffisamment de bonnes avocates pour devenir juges.» À l'heure actuelle, seulement 37% des juges fédéraux sont des femmes.

Le comité de sélection pour l'ouest du Québec est composé du juge Nicholas Kasirer, de l'ancienne juge Louise Mailhot, des avocats Karine Joizil, Lucie Lalonde et Louis Charette, ainsi que des conseillers municipaux Ruth Kovac (Côte-Saint-Luc) et Jean Perras (Chelsea). Après vérification, aucun ne semble avoir de lien avec le Parti libéral du Canada.

Nombre de juges à nommer

Canada	
Cour fédérale	4
Québec	
Cour d'appel	0
Cour supérieure	6
Ontario	14
Manitoba	1
Saskatchewan	3
Alberta	7
C.-Britannique	11
T.-N.-et-L.	2
N.-Brunswick	1
Nouvelle-Écosse	4
Î.-P.-E.	2
Nunavut	2
T.N.-O.	0
Yukon	0
Total	57

En 2007, les conservateurs avaient été cloués au pilori parce que le tiers de leurs nominations aux CCM étaient des amis du parti. Les conservateurs avaient aussi modifié la composition des comités en ajoutant un huitième membre issu des forces policières et en retirant son droit de vote au représentant de la magistrature avec pour effet que les membres désignés par le gouvernement étaient désormais majoritaires. Stephen Harper avait manifesté à cette époque son désir de nommer des juges qui pensent comme lui.

M^{me} Prémont se réjouit du renversement de cette réforme. Mais elle s'inquiète par ailleurs du nouveau formulaire à remplir pour déposer sa candidature. Celui-ci est plus touffu (26 pages de questions) et demande une liste des publications du candidat ou de ses citations dans des jugements. «L'objectif est louable», reconnaît-elle. Mais elle craint que de tels critères découragent certaines personnes qui, par leur type de pratique, n'ont pas publié beaucoup.

Au total, Ottawa est responsable de pourvoir 1122 postes de juges à travers le pays. À l'heure actuelle, 57 de ces postes sont vacants. Au Québec, six sièges doivent être pourvus (sur un total de 214). De plus, huit autres postes au Québec doivent être créés.

Le Devoir

« Les femmes constituent une solide majorité des nouveaux CCM, et les groupes minoritaires connaissent une représentation sans précédent. L'annonce d'aujourd'hui constitue une étape importante vers l'assurance que notre magistrature reflète la diversité du Canada. »

Jody Wilson-Raybould, ministre de la Justice

«INCONTOURNABLE ET VERTUEUSE»
— CINÉ-BULLES

OFFICIAL SELECTION hotdocs 2016

GULÏSTAN
TERRE DE ROSES

LE COMBAT DE FEMMES KURDES CONTRE LE GROUPE ÉTAT ISLAMIQUE

UN FILM DE ZAYNÉ AKYOL

PRÉSENTEMENT À L'AFFICHE!

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Papeterie

Casse - Noisette

Solde de 20%

sur toute la marchandise jusqu'au 25 janvier

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

JEU
Trouvez les erreurs de français.

ENCADRÉ 2

France était heureuse, et Michel aussi. Il avait tant souhaité revoir tout ce monde. Mais c'est de ta présence dont France avait le plus besoin, parce que je voyais qu'elle ne te quittait pas des yeux.

Pour voir les erreurs et en savoir davantage sur le jeu :
<https://sites.google.com/site/1001doutes>

ACTUALITÉS



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

La Régie du logement abandonne son indice de hausse de loyer

Des organismes de défense des locataires dénoncent cette décision, la réponse à une revendication des propriétaires

ISABELLE PORTER
à Québec

La Régie du logement ne publiera plus l'indice des estimations moyennes d'augmentation de loyer, un outil qui aidait les locataires à repérer les hausses de loyer abusives.

Publié chaque année en janvier sur son site Web, cet indice permettait de savoir en moyenne quelle augmentation de loyer était justifiée dans un scénario sans travaux ou changements majeurs (hausses de taxes municipales, assurances, etc.).

Au dire des associations de locataires, cette décision est « inacceptable » et des actions seront entreprises le 2 février prochain pour la dénoncer. « On peut s'attendre à de plus grands abus cette année en raison de l'absence des indices. Les locataires doivent être doublement vigilants », plaide le porte-parole du Regroupement des comités logement (RCLALQ), Maxime Roy-Allard.

Pour le RCLALQ et ses groupes affiliés, la Régie s'est écrasée devant le lobby des propriétaires. « La Régie du logement démontre, une fois de plus, son penchant toujours plus évident en faveur des propriétaires et des spéculateurs immobiliers », écrivait le Bureau d'animation et d'information logement de Québec (BAIL) dans un communiqué.

Une affirmation dont la Régie se défend bien. « La Régie ne réagit pas ainsi au lobby

« On peut s'attendre à de plus grands abus cette année »

Maxime Roy-Allard

des propriétaires, répond-on. L'estimation moyenne des augmentations de loyer était mal comprise et trop souvent interprétée comme des recommandations de la Régie, malgré tous les avertissements que la Régie publiait à cet égard », a précisé le porte-parole, Denis Miron.

Il souligne par ailleurs que la Régie du logement « n'a pas d'obligation légale ou réglementaire de diffuser des estimations moyennes d'augmentation de loyer » et qu'elle offre d'autres outils de calcul plus précis.

La Régie met notamment en ligne un outil de calcul intitulé « Comment s'entendre sur le loyer » qui s'adresse tant aux propriétaires qu'aux locataires. Plus complexe, cette grille donne les pourcentages d'augmentation justifiés pour chaque « composante du loyer » (frais de chauffage, de gestion, d'entretien, de services, les revenus nets et les dépenses d'immobilisation).

Le hic, selon M. Roy-Allard, c'est que les locataires n'ont pas nécessairement accès à toutes ces informations, notamment sur les coûts des travaux et la

hausse des primes d'assurance.

Pas encore assez précis

Ravie, la Corporation des propriétaires (CORPIQ) rappelle qu'elle réclame ce changement depuis pas moins de 25 ans. « La CORPIQ a toujours considéré que ces simulations conduisaient à des taux qui induisaient en erreur les locataires et les propriétaires et faussaient leur négociation », a déclaré son porte-parole, Hans Brouillette, dans un communiqué. « Cela entraînait des conflits inutiles en période de renouvellement des baux », a fait valoir l'organisme dans un communiqué.

Les propriétaires estiment en outre que la Régie devrait aller plus loin et améliorer ses indicateurs en matière de fixation de loyer. Ses calculs, déplore-t-elle, prévoient un amortissement des travaux sur un immeuble sur 41 ans, ce qui n'est pas réaliste. « Chaque tranche de 1000 \$ de travaux dans un logement ou sur un immeuble réalisés en 2016 donne droit à 2 \$ d'augmentation de loyer mensuel pour 2017 », fait-on valoir.

Le retrait de l'indice sur les augmentations moyennes survient un mois après l'ajout d'un service de plaintes en ligne jugé, lui aussi, plus favorable aux propriétaires. Dénoncé par les associations de locataires, ce service était disponible essentiellement pour des causes intéressant les propriétaires, dénonçait-on.

Le Devoir

Les juristes disent avoir obtenu une injonction

Québec — Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) prétendent avoir obtenu une injonction de la Cour supérieure forçant le gouvernement à rémunérer les grévistes qui entrent au travail comme le prévoit la loi. LANEQ avait soumis sa demande d'injonction lundi, alléguant que le gouvernement ne respecte pas les normes du travail relatives au salaire de ses membres qui entrent au travail pour rendre des services essentiels. Les juristes, qui sont en grève depuis le 24 octobre dernier, soutiennent qu'en vertu de la Loi sur les normes du travail, un salarié qui se présente au travail à la demande expresse de son employeur et qui travaille moins de trois heures consécutives a normalement droit à une indemnité égale à trois heures de son salaire horaire habituel.

La Presse canadienne

Italie: dix survivants dans l'hôtel enseveli sous la neige

Penne — Les dizaines de secouristes qui fouillaient sans relâche l'hôtel dévasté par une avalanche mercredi dans le centre de l'Italie ont retrouvé vendredi dix survivants et sauvé tous les enfants, 48 heures après le drame. Les quatre enfants qui étaient portés disparus ont été sauvés, a confirmé la Croix-Rouge vendredi en début de soirée, après le sauvetage de trois d'entre eux dans l'après-midi. Un petit garçon de sept ans de même que sa mère avaient déjà été arrachés vivants en fin de matinée de l'amas de neige et de débris de l'hôtel Rigopiano, situé à flanc de montagne dans les Abruzzes. Les secours tentaient d'extraire cinq autres personnes encore en vie et cherchaient toujours plus d'une quinzaine de disparus. Ce sont leurs vêtements d'hiver et leurs combinaisons de ski qui ont permis aux survivants de tenir sous les décombres.

Agence France-Presse

les hivernales

Programmation officielle du 375^e

Motoneige
MTL Xtrem
Square Phillips

Des démonstrations de sauts acrobatiques de motoneige en pleine ville.

SAM-DIM 4-5 FÉVRIER

MOTONEIGE
MTL-XTREM



©Bibbas



Randonnée à la montagne

Pavillon du Lac-aux-Castors, parc du Mont-Royal

En skis ou en raquettes, arpentez le mont Royal avec les participants de la Grande Traversée du Saint-Laurent.

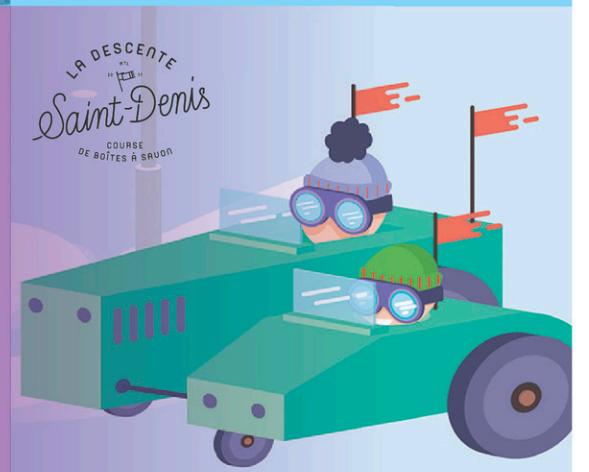
SAM 28 JANVIER

La Descente Saint-Denis

Quartier Latin

Voyez la rue Saint-Denis transformée en une grande course de boîtes à savon.

SAM 21 JANVIER



Vive 375

Téléchargez l'application 375MTL
375mtl.com | #375MTL



Canada

Québec

Montréal

Bell

BMO

BOMBARDIER

Caisses de dépôt et placement du Québec

Le Chaire du Président

CLARIDGE

Desjardins

IGA

POWER CORPORATION DU CANADA

QUÉBECOR

RBC

Saputo

ACTUALITÉS

VILLE DE QUÉBEC

S'approprier les ruelles, pas si facile

À Limoilou, le maire veut faire de ces espaces des lieux de vie animés et plus verts

ISABELLE PORTER
à Québec

Le maire de Québec, Régis Labeaume, annonçait cette semaine son intention de verdir les ruelles du quartier Limoilou à l'image de ce qui se fait à Montréal. Un projet qui en emballe plusieurs, mais qui se révèle plus complexe qu'on pourrait le croire.

«J'ai fait des recherches pendant les Fêtes et j'ai de grandes, grandes ambitions pour les ruelles à Québec», a-t-il déclaré lors de la séance du conseil municipal lundi dernier. «On va tenter de faire de ces lieux-là un avantage pour la qualité de vie des individus, ce qui n'est pas le cas en ce moment.»

À Montréal, on fait des ruelles des milieux de vie en y ajoutant du gazon, des potagers, des jeux pour enfants. Bref, on crée de nouveaux lieux collectifs tout en luttant contre les îlots de chaleur. À l'heure actuelle, 11 des 19 arrondissements de la ville en ont au moins une.

Du côté de Québec, les ruelles sont concentrées dans le quartier Limoilou, où elles s'étirent sur 15 kilomètres. La plupart sont en forme de H et relient des dizaines de maisons. Déjà, elles font figure de symboles identitaires du quartier.

Chaque été, on organise une Fête des ruelles, sorte d'immense marché aux puces

communautaire. Plus récemment, une jeune auteure locale a publié un charmant ouvrage photographique sur les chats qui s'y promènent.

«Les jeunes veulent recréer la ruelle d'antan, la reverdir. Ce sont de petits trésors à exploiter», explique la conseillère du district, Suzanne Verreault, qui en avait fait un enjeu électoral aux élections de 2013. Pour les mettre en valeur, la Ville compte investir 300 000 \$ par an d'ici trois ans. Dès cet été, une ruelle «de démonstration» sera aménagée dans le quartier pour donner l'exemple. La Ville financerait environ 70 % des projets.

Mon auto

Il faudra toutefois que ça se fasse sans nuire aux stationnements, note l'expert immobilier Alain Roy, du groupe Altus. En effet, dans le Vieux-Limoilou, la plupart des stationnements privés se trouvent à l'arrière des immeubles et sont accessibles via les fameuses ruelles. «Si on ôte des espaces de stationnement, ça enlève une importante valeur marchande aux propriétés», souligne-t-il. Allez vous promener dans le coin, vous allez voir que ces stationnements-là sont rarement inutilisés.»

Or il n'est pas question d'abolir des places de stationnement, selon Suzanne Ver-



À Montréal, certaines ruelles débordent de vie et d'action. Les ruelles vertes deviennent des lieux de rassemblement et de jeu pour les enfants, en plus de combattre les îlots de chaleur. La situation est différente dans la capitale nationale.

reault. «Je ne l'ai même pas envisagé. Ce n'est pas comme à Montréal. Là-bas, la plupart des ruelles ne servent pas à la circulation automobile. Il n'y a pas de stationnement à l'arrière des maisons dans les trois quarts des cas.»

Même sans toucher aux stationnements, il y a mille possibilités, ajoute-t-elle. «On veut rendre les ruelles plus conviviales, les verdir. Est-ce que les citoyens accepteraient, par exemple, de verdir une partie de leur terrain? C'est

« On va tenter de faire de ces lieux-là un avantage pour la qualité de vie des individus, ce qui n'est pas le cas en ce moment »

Régis Labeaume

avec eux qu'on va penser les aménagements. » On peut aussi miser sur le verdissement vertical, précise-t-elle. «On peut remplacer l'asphalte

par d'autres couverts.»

«La cohabitation entre la voiture et le piéton n'est pas exclue», souligne l'architecte Erick Rivard, un résident de Limoilou qui s'est beaucoup intéressé au potentiel des ruelles. Il cite comme exemple les «woonerf», un concept néerlandais de ruelle partagée où «tous les modes de déplacement cohabitent».

«L'idée n'est pas de mettre du gazon partout. C'est que la ruelle serve à autre chose et de la verdir pour qu'elle puisse devenir l'extension d'une cour arrière. C'est compatible.»

Dans ce contexte, de tels projets pourraient relever la valeur des propriétés, croit l'expert en immobilier Martin de Rico. «Si la circulation est toujours permise dans les ruelles, je ne vois pas d'impacts négatifs. Même que l'aménagement des ruelles peut donner de la valeur aux propriétés», dit-il.

Ces derniers mois, l'organisme Vote pour ça a sondé la population de Limoilou à propos des ruelles et vient de remettre son rapport à la Ville. «L'intérêt est là», dit son porte-parole, Marc Jeanotte. «Mais les priorités sont très variées. Il y en a qui ne veulent pas d'asphalte dans leur ruelle. Pour d'autres, c'est le contraire. On entend de tout.»

Étonnant propriétaire

L'autre défi découle du statut légal ambigu des ruelles de Limoilou. Si, à Montréal, elles appartiennent à la Ville et aux arrondissements, celles de Québec appartiennent pour la plupart à... Revenu Québec.

Construites par des promoteurs au début du XX^e siècle, elles ont été cédées au gouvernement par défaut. Ce dernier a déjà offert à la Ville de les lui vendre pour 1 \$, mais celle-ci aurait refusé. Dès lors, un certain flou entoure cette question. Surtout que, dans certains cas, des résidents ont déjà acquis leur bout de ruelle de Revenu Québec.

Si l'appui de l'Agence aux projets de verdissement ne semble qu'une formalité, le montage des projets n'en serait pas moins ardu. Ainsi, la Ville ne peut pas lancer de projets d'envergure, note Erick Rivard.

Pour réaliser des projets et les faire financer par la Ville, l'ensemble des utilisateurs de la ruelle doivent donc s'entendre. Dans les faits, cela reviendrait à des ententes de

copropriétés. La Ville n'a d'ailleurs pas l'intention de prendre l'initiative, signale Suzanne Verreault.

Certaines ruelles ont toutefois déjà un certain niveau d'organisation, notamment à cause du déneigement, les propriétaires se regroupant pour obtenir des ententes plus avantageuses.

Mais dans bien des cas, cela va requérir une forte mobilisation, croit Erick Rivard. «Se regrouper en ruelles, déjà, c'est demander beaucoup aux citoyens, dit-il. C'est du démarchage, du porte à porte. Il faut rencontrer une soixantaine de propriétaires afin d'obtenir l'aval de plus de 50 % d'entre eux. Il faut vraiment y croire.»

L'impact du programme risque dès lors d'être limité, à son avis. «Si le but, c'est d'aménager des ruelles dans le cadre d'une vision municipale dans le but de toutes les verdir d'ici cinq ans, la Ville va devoir s'investir beaucoup plus que ça. Mais si on veut juste donner la possibilité à des citoyens plus organisés

que d'autres de faire des projets, ça va continuer comme c'est en ce moment.» Car il existe un vieux programme d'embellissement des ruelles à Québec, mais peu de citoyens s'en prévalent. Comme l'écrivait *Le Devoir* à l'époque, pas moins de 600 000 \$ dormaient dans les coffres du programme en 2013.

Pourquoi les choses seraient-elles différentes cette fois-ci? «On se demande ce qui pourrait aider les citoyens à se mobiliser et on veut les accompagner à travers le programme», note Marc Jeanotte, de Vote pour ça.

La solution pourrait passer par un apport professionnel, selon M. Rivard. «Au-delà de l'argent, le défi est l'organisation de la chose. Il pourrait y avoir un chargé de projet à la Ville, ne serait-ce que pour sortir la liste des propriétaires [dans certains cas, les résidents sont des locataires]. La personne pourrait coordonner tout le monde, convoquer une assemblée, etc. Si on fait ça, il y a peut-être beaucoup plus de projets qui vont émerger.»

M^{me} Verreault, elle, dit qu'elle a «confiance en la créativité des gens». «C'est pour ceux qui vont le souhaiter et qui vont s'entendre. Et ils vont avoir des moyens beaucoup plus faciles. [...] On va aller jusqu'où on peut aller.»

Le Devoir

VOULEZ-VOUS VRAIMENT
SAVOIR CE QUE
PENSENT VOS CLIENTS ?
SI ÇA VOUS FAIT PEUR, NE LISEZ PAS CECI.

LÉGER METRICS EST UNE SOLUTION VOC (VOICE OF THE CUSTOMER) AVEC TABLEAU DE BORD INTERACTIF, QUI VOUS PERMET DE MESURER LES PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DE VOS CLIENTS EN CONTINU ET EN TEMPS RÉEL.

La révolution technologique
À partir de

9 500 \$

Découvrez notre nouvelle solution

Sarah Weill
514-982-2464 #178
sweill@leger360.com

Leger

RECHERCHE • STRATÉGIE • CONSEIL

www.leger360.com

ACTUALITÉS

TRAIN DE LA CAISSE DE DÉPÔT

Le projet ira de l'avant, affirme Couillard

Le BAPE refuse d'émettre un avis favorable, car il reste encore trop de questions

JEANNE CORRIVEAU
ALEXANDRE SHIELDS

Malgré le rapport très critique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le premier ministre Philippe Couillard assure que le projet de train électrique de la Caisse de dépôt et placement du Québec se réalisera selon l'échéancier prévu.

Dans son rapport rendu public vendredi, le BAPE a émis de sérieuses réserves au sujet du Réseau électrique métropolitain (REM), car, avancé-t-il, trop d'informations importantes font défaut. Selon lui, il serait prématuré de donner un avis favorable, le promoteur du projet, CDPQ Infra, ayant omis de répondre à de nombreuses questions lors des audiences de l'automne dernier.

Présidée par Denis Bergeron, la commission cite, à titre d'exemple, les aspects financiers, la justification quant à la fréquentation du futur réseau, l'impact sur l'aménagement du territoire et la gouvernance: «La commission juge qu'ils sont essentiels à une compréhension des nombreux enjeux soulevés par ce projet et à une prise de décision éclairée.»

Convaincre les automobilistes

Les commissaires du BAPE expriment également des doutes quant à la capacité du REM d'inciter des automobilistes à délaissier leur voiture pour le transport collectif. «La prévision de la demande liée au transfert modal de l'automobile vers le REM, pour les quatre antennes, représenterait seulement 10% de la demande totale du réseau en période de pointe du matin», notent les auteurs du rapport. «La majeure partie de sa clientèle proviendrait des usagers actuels du transport en commun.»

Et 80% des automobilistes qui délaissieraient la voiture se déplaceraient tout de même en voiture jusqu'aux stations, observe le BAPE. À l'heure actuelle, de nombreux usagers de la Rive-Sud peuvent prendre un autobus qui les conduit directement, sans correspondance, au centre-ville de Montréal.

Doutes sur le tracé

Les critiques du BAPE visent aussi le choix du tracé du REM. Le BAPE remet notamment en question la décision

Graham Hughes La Presse Canadienne
Le premier ministre Couillard a affirmé depuis Davos que le projet ne serait pas remis en question.

de CDPQ Infra de s'octroyer l'exclusivité de l'utilisation du tunnel du mont Royal. Cette exclusivité obligera notamment les usagers du train de l'Est à faire une correspondance s'ils veulent se rendre à la Gare centrale, ce qui risque de réduire l'attractivité de ce mode de transport.

Les usagers actuels du train de Deux-Montagnes pourraient eux aussi être désagréablement surpris par l'arrivée du REM. «Les voitures du REM offriraient un nombre de places assises moins élevé que le train de banlieue. En période de pointe, jusqu'à 80% des usagers seraient contraints de faire le trajet debout, dont certains sur tout le trajet d'environ 34 minutes entre la station Deux-Montagnes et la Gare centrale», souligne le BAPE.

Le BAPE met de plus en doute le tracé de l'antenne vers l'aéroport. «Le promoteur mise sur l'abolition de la navette 747 de la Société de transport de Montréal pour favoriser l'achalandage sur l'antenne Aéroport, indique le rapport. La capacité de transport envisagée pour l'antenne Aéroport dé-

passe largement les prévisions d'achalandage.»

Pour toutes ces raisons, le BAPE n'a donc pas voulu donner un avis favorable à l'ambitieux projet de la Caisse de dépôt.

Couillard garde le cap

En marge du Forum économique mondial de Davos, vendredi, M. Couillard a tenu à dire que le projet n'était «absolument pas» remis en question par l'analyse du BAPE.

M. Couillard, qui n'avait pas lu le rapport en détail, a indiqué qu'il pourrait y avoir des «ajustements», mais il a rappelé que le BAPE était un organisme consultatif et que la décision appartenait au gouvernement.

Le BAPE pourrait avoir outrepassé ses compétences, a avancé M. Couillard: «Les analyses économiques, ce type d'étude là, je ne suis pas certain que c'est dans leur mandat précis de faire ça.»

De son côté, CDPQ Infra a fait valoir vendredi qu'elle prendrait connaissance du rapport avant d'émettre des commentaires.

Le mystère du bris des trains Azur persiste

Les pièces auraient été endommagées par une «force latérale», selon la STM

JEANNE CORRIVEAU

À la lumière des analyses réalisées par Polytechnique Montréal, la Société de transport de Montréal (STM) conclut que les anomalies détectées sur les frotteurs des trains du métro de la ligne orange ne seraient pas liées à une collision avec un objet sur la voie. Il s'agirait plutôt d'une «force latérale» exercée sur les frotteurs, possiblement dans les courbes serrées. La STM devra poursuivre son enquête afin de déterminer la source du problème.

Compte tenu des doutes qui subsistent, les 12 trains Azur qui avaient été retirés de la circulation après la panne majeure du 14 janvier dernier ne seront pas remis en service dans l'immédiat, a indiqué vendredi la STM.

Rappelons que les frotteurs sont des pièces situées sous les voitures de métro. Ils assurent le contact électrique entre les trains et les rails.

Tests infructueux

Afin de tenter d'élucider le problème, la STM a mené des tests toute la semaine avec un train Azur muni de caméras. Elle a également inspecté les rails, ainsi que les trains MR-73 qui continuent de rouler sur la ligne orange, mais elle n'a détecté aucune anomalie et aucun bris d'équipement.

Elle s'est toutefois entretenue vendredi matin avec Polytechnique Montréal, qui avait procédé à l'analyse des pièces endommagées lors de l'incident de la semaine dernière. Celle-ci conclut que le problème des frotteurs est attribuable à une force latérale qui pousse les frotteurs vers l'intérieur ou l'extérieur et occasionne des bris sur ces pièces d'équipement.

La STM ne s'explique pas encore ce phénomène jugé anormal. «Ainsi, le mode de défaillance ne correspond pas à une collision avec un objet sur la voie ou à une fatigue prématurée», a-t-elle indiqué dans un rapport publié vendredi. Elle écarte aussi l'hypothèse d'un défaut de fabrication.

La STM compte donc poursuivre ses inspections de nuit et se concentrera sur les appareils de voie des aiguillages et sur les courbes serrées, qui causeraient possiblement la force latérale qui endommage les frotteurs.

Le poids des trains n'a pas d'influence sur les bris, car les frotteurs sont suspendus sous le train, a indiqué François Chamberland, directeur exécutif de l'ingénierie, de l'infrastructure et des projets majeurs à la STM.

Cerner le problème

Rappelons que le 14 janvier dernier, un arrêt de service majeur a paralysé la ligne orange pendant 10 heures. La STM avait découvert que des équipements de la voie avaient été abîmés par le passage d'un train Azur. Elle avait alors constaté que les frotteurs de plusieurs trains, tant des Azur que des MR-73, étaient endommagés. Deux frotteurs d'un train Azur étaient brisés et d'autres présentaient une usure anormale.

«C'est une mauvaise interaction entre les trains et la voie. Est-ce que le problème est la voie? Ou le train? Y aurait-il usure de la voie à un endroit? C'est ce sur quoi il faut investiguer», a expliqué François Chamberland.

Le frotteur est une pièce d'équipement couramment utilisée dans de nombreux métros du monde, dont celui de Paris, mais le problème n'a pas été observé ailleurs, a précisé M. Chamberland.

La STM entend présenter un nouveau rapport vendredi prochain.

Le Devoir

« C'est une mauvaise interaction entre les trains et la voie. Est-ce que le problème est la voie? Ou le train? C'est ce sur quoi il faut investiguer. »

François Chamberland, directeur exécutif de l'ingénierie, de l'infrastructure et des projets majeurs à la STM

GEORGES LAOUN OPTICIEN

DU 2 AU 31 JANVIER 2017

50%

4012 rue Saint-Denis 514.844.1919
1396 rue Sherbrooke Ouest 514.985.0015

OUVERT LES DIMANCHES DU SOLDE | EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE

L'ART D'ÊTRE OPTICIEN DEPUIS 1983

*détails en magasin

Votre temps est précieux...
Pour nous, il n'a pas de prix!

Devenez bénévole pour la SP

« Ce n'est pas seulement parce que je suis atteinte de SP que je donne du temps. C'est aussi pour rencontrer des gens comme vous! »
Marie-Josée Richard

Société canadienne de la sclérose en plaques
Division du Québec

www.scleroseenplaques.ca/qc (514) 849-7591

LES **viandes bio** DE CHARLEVOIX

notre cochon débarque en ville!

La qualité de notre viande est le reflet de l'alimentation et du bien-être de l'animal. notre porc est nourri avec nos propres céréales biologiques, sans maïs.

TÊTE, gorge, côtes échine, côtes, jambon, travers, poitrine, épaule, pied

LE MEILLEUR COCHON

Plusieurs découpes de notre porc frais maintenant disponibles chez :

Pa nature : 5029 avenue du Parc, Montréal
Boucherie Premium : 3216 boul. St-Martin Ouest, Laval

Suivez notre page **f** pour plus d'informations.
viandesbiocharlevoix.com

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDES D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu de la procédure des usages conditionnels du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), sur les demandes approuvant :

- pour les unités 21, 22, 23, 33, 71 et 72 du bâtiment portant le numéro 244, rue Saint-Jacques, l'usage « résidence de tourisme », et ce, conformément au paragraphe 7° de l'article 136 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1167303008].
- pour 58 unités réparties entre les 2^e et 7^e étages du bâtiment portant le numéro 408, rue Saint-Jacques, l'usage « résidence de tourisme », et ce, conformément au paragraphe 7° de l'article 136 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1177303001].

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle seront étudiées ces demandes aura lieu le mardi 14 février 2017, à 19 h, à la salle du conseil, 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ces demandes d'autorisation peut communiquer avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossiers indiqués précédemment.

Montréal, le 21 janvier 2017

Le Secrétaire d'arrondissement,
M^e Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008), sur une demande approuvant pour le bâtiment portant le numéro 1291, rue Redpath-Crescent, une dérogation permettant l'aménagement d'équipements mécaniques en cour avant, et ce, en dérogation à l'article 381 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1164869006].

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle sera étudiée cette demande aura lieu le mardi 14 février 2017, à 19 h, à la Salle du conseil, au 800 de Maisonneuve Est, au rez-de-chaussée.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à cette demande peut communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant le numéro de dossier indiqué précédemment.

Montréal, le 21 janvier 2017

Le Secrétaire d'arrondissement
M^e Domenico Zambito



LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

Raymond Chabot inc.

CANADA
DISTRICT DU QUÉBEC
DIVISION : 01-MONTRÉAL
NO COUR : 500-11-047375-148
NO BUREAU : 094120-005

DANS L'AFFAIRE DE
L'ARRANGEMENT OU DU
COMPROMIS DE :

COUR SUPÉRIEURE

« Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies »
(LRC 1985, ch.C-36) »

DÉVELOPPEMENT LACHINE EST INC.

Personne morale dûment constituée, ayant sa place d'affaires située au S-9975, rue Château-neuf, dans la ville de Brossard, dans la province de Québec, J4Z 3V6.

Compagnie débitrice

AVIS D'UNE ORDONNANCE

VISANT UN ARRANGEMENT OU COMPROMIS AVEC LES CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné qu'une Ordonnance a été rendue le 13 janvier 2017, en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, et que Raymond Chabot inc. agit à titre de contrôleur aux affaires et aux finances de la Compagnie débitrice.

L'Ordonnance initiale est disponible sur le site internet de Raymond Chabot inc. au : <https://www.raymondchabot.com/dossiers-publics/groupe-catania/>

La Compagnie débitrice devra soumettre un plan d'arrangement au plus tard le 10 février 2017, ou encore elle devra s'adresser à la Cour pour obtenir un délai additionnel pour soumettre un plan d'arrangement créanciers. Les documents pertinents seront disponibles sur le site web identifié plus haut.

Dès que le plan d'arrangement aura été préparé, le contrôleur fera parvenir un nouvel avis à tous les créanciers.

Si vous désirez de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Guillaume Landry, CPA, CA, CIRP, SAI au 514 390-4275.

Daté à Montréal, ce 17 janvier 2017.

Raymond Chabot inc.
Contrôleur

Tour de la Banque Nationale
600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514 879-1385
Télocopieur : 514 878-2100

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Stéphane HOULD, né le 8 décembre 1964, en son vivant domicilié et résidant au 81, 125^e rue, appartement 6, Shawinigan-Sud, Québec, G5P 4Z8 et décédé le 27 septembre 2015 à Shawinigan-Sud. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude Beauchamp et Gilbert, Notaires, au 507 Place d'Armes, bureau 1300, Montréal, province de Québec, H2Y 2W8. Montréal le 13 janvier 2017. Beauchamp et Gilbert, Notaires

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Fleurette Pesant-Simard, en son vivant domiciliée au 2687 Avenue Jeanne D'Arc, Montréal, Québec, H1W 3W1, est décédée à Montréal, Québec, le 16 décembre 2015, et qu'un inventaire de ses biens a été dressé le 19 janvier 2017 conformément à la loi, et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Daniel Théoret, notaire au 3095, Boul. Dagenais Ouest, Laval, Québec, H7P 1T8. Donné à Laval, Québec, ce 19 janvier 2017. Jacques Viau et Jocelyne Guérin-Viau, liquidateurs

Fondation PalliAmi
CP 531, succursale de
Montréal (Québec) H2L 4K6
Téléphone (514) 896-8000, poste 27434
Télocopieur (514) 412-7523

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de résolution adopté le 13 décembre 2016

1. **APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**
À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2016, le conseil d'arrondissement a adopté le 13 décembre 2016, le second projet de résolution CA16 240648.

Ce second projet de résolution contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que la résolution qui est soumise à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

2. OBJET DU SECOND PROJET

En vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), le second projet de résolution CA16 240648 autorisant la construction ainsi que l'occupation d'un nouveau poste de ventilation mécanique nécessaire au réseau du métro de Montréal à être situé sur une partie du lot 1 567 720, actuellement au 1500, avenue Papineau, et en tréfonds du lot 1 567 971, correspondant à l'emprise de la rue De Champlain (Poste de ventilation Alexandre-DeSève), et ce, en dérogation notamment aux articles 7, 9, 56, 61, 81, 134, 369.1 et 598 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatifs, entre autres, à la largeur minimale pour un bâtiment, à la hauteur minimale en mètre et en étages, au mode d'implantation, à l'alignement de construction prescrit par les autres bâtiments de coins, aux usages prescrits, à la présence d'équipements mécaniques apparents sur une façade et au nombre d'unités de stationnement et l'article 12 du Règlement sur les opérations cadastrales à l'égard du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie (R.R.V.M., c. O-1) relatif, entre autre, à la profondeur d'un lot constructible – pp 340 (dossier 1167199015).

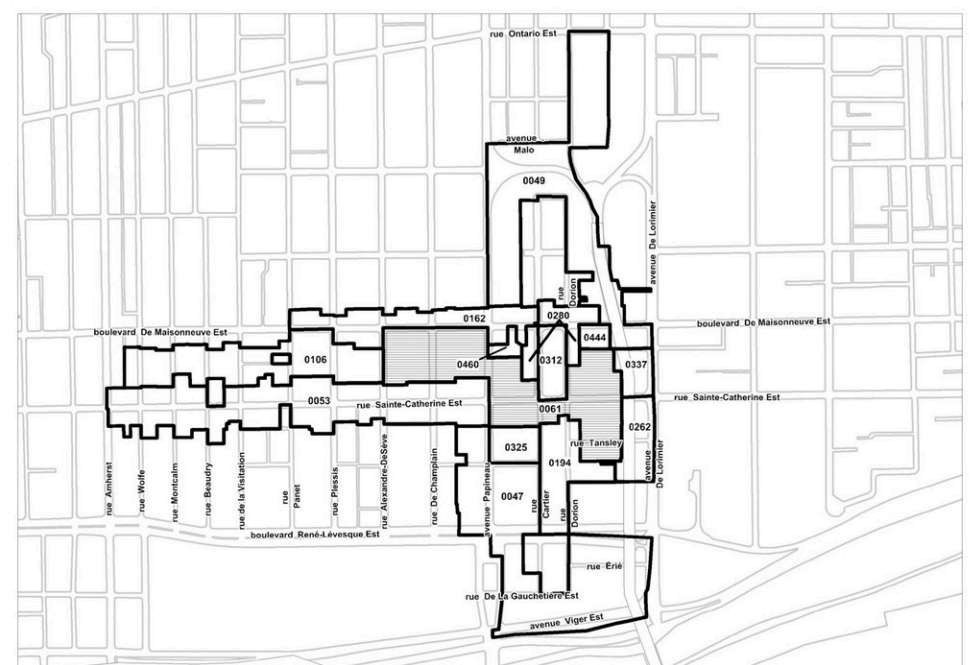
3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Une demande relative à une disposition ayant pour objet d'autoriser une dérogation aux normes énumérées ci-dessous peut provenir de la zone visée et des zones contiguës :

- largeur minimale de 5,5 m pour un bâtiment (art. 7 régl. 01-282);
- hauteur minimale de 14 mètre et de 3 étages (art. 9 régl. 01-282);
- mode d'implantation isolé proposé au lieu du mode contigu exigé (art. 56 régl. 01-282);
- alignement de construction prescrit par les autres bâtiments de coins (art. 61 régl. 01-282);
- marge latérale (art. 81 régl. 01-282);
- usages prescrits (art. 134 régl. 01-282);
- présence d'équipements mécaniques apparents sur une façade (art. 369.1 régl. 01-282);
- nombre d'unités de stationnement exigé (art. 598 régl. 01-282);
- profondeur d'un lot constructible inférieure à 22 m (article 12 régl. R.R.V.M., c. O-1).

4. TERRITOIRE VISÉ

Le territoire visé est constitué de la zone visée 0061 et des zones contiguës 0460, 0280, 0312, 0444, 0049, 0337, 0262, 0194, 0325, 0047, 0053, 0106 et 0162; il peut être représenté comme suit :



Localisation Dossier: 1167199017 Date: 17 octobre 2016
Zone(s) visée(s) Zones contiguës Limite arrondissement de Ville-Marie Montréal

5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles
- être reçue avant 16 h 30, le 30 janvier 2017, à l'adresse suivante :

Demandes de participation à un référendum
a/s de M^e Domenico Zambito, Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit les conditions suivantes le 13 décembre 2016 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- et
- être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande valide et, être depuis au moins six (6) mois, au Québec;

ou

- être, depuis au moins douze (12) mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ c F-2.1), dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 13 décembre 2016, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Les personnes morales, les copropriétaires et occupants doivent produire leur résolution ou leur procuration en même temps que la demande.

Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

7. ABSENCE DE DEMANDE

Ce second projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

8. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Le second projet de résolution peut être consultés, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 21 janvier 2017

Le Secrétaire d'arrondissement
M^e Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) afin d'autoriser la catégorie M.6 sur l'ensemble de l'emplacement du bâtiment situé au 987-991, rue Côté (dossier 1167199015)

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 novembre 2016 le conseil d'arrondissement a adopté, le 13 décembre 2016, le second projet de règlement CA-24-282.111 intitulé Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282).

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

2. OBJET DU SECOND PROJET

Ce projet de règlement vise à autoriser la catégorie M.6 « Zone de mixité autorisant les commerces et les services dans le Quartier chinois, le Quartier du musée et le Vieux-Montréal » sur l'ensemble de l'emplacement du bâtiment situé au 987-991, rue Côté, permettant des usages résidentiels, commerciaux ainsi qu'équipements collectifs et institutionnels.

3. DISPOSITIONS SOUMISES À UNE APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

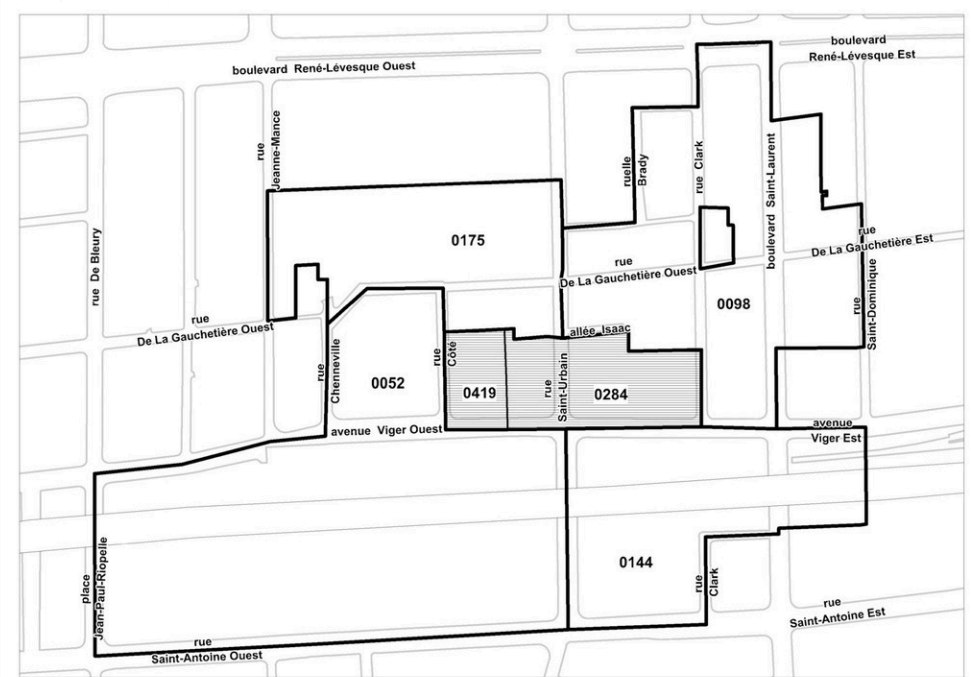
Une demande relative aux dispositions énumérées ci-dessous peut provenir de la zone visée et des zones contiguës :

- l'article 1 ayant pour objet de modifier le plan « Unités de paysages et immeubles d'intérêt » de l'annexe A du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);
- l'article 2 ayant pour objet de modifier le plan « Usages prescrits » de l'annexe A du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);
- l'article 3 ayant pour objet de modifier le plan « Zones » de l'annexe A du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);

Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient la demande.

4. TERRITOIRE VISÉ

Une demande relative à ces dispositions peut provenir des zones visées 0419 et 0284 et des zones contiguës 0175, 0098, 0144 et 0052; il peut être représenté comme suit :



Localisation Dossier: 1167199015 Date: 8 novembre 2016
Zone(s) visée(s) Zones contiguës Limite arrondissement de Ville-Marie Montréal

5. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou, si leur nombre dans la zone n'excède pas 21, par au moins la majorité d'entre elles
- être reçue avant 16 h 30, le 30 janvier 2017, à l'adresse suivante :

Demandes de participation à un référendum
a/s de M^e Domenico Zambito, Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

6. PERSONNE INTÉRESSÉE

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit les conditions suivantes le 13 décembre 2016 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- et
- être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande valide et, être depuis au moins six (6) mois, au Québec;

ou

- être, depuis au moins douze (12) mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ c F-2.1), dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 13 décembre 2016, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Les personnes morales, les copropriétaires et occupants doivent produire leur résolution ou leur procuration en même temps que la demande.

Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

7. ABSENCE DE DEMANDE

Ce second projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les dispositions qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

8. CONSULTATION DES DOCUMENTS PERTINENTS

Le second projet de résolution peut être consultés, de 8 h 30 à 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 21 janvier 2017

Le Secrétaire d'arrondissement
M^e Domenico Zambito

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi | Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 | Fax: 514-985-3340 | Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics | www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite : BAC 97 INC., corporation légalement constituée, ayant fait affaires au 1016, boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2Z 1J3

AVIS est par les présentes donné que la faillite de BAC 97 INC. est survenue le 16 janvier 2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} février 2017 à 9h30 au bureau du syndic soussigné.

Daté à Laval, ce 17 janvier 2017.

Daniel Girouard, SAI
DANIEL GIROUARD & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC AUTORSIS EN INSOLVABILITÉ
4150, boul. St-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C1
TEL. : 450 687-1991

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de : BREALUT & COUVRELL INC. 251, Rang du Golf Lavaltrie (QC) J5T 3C6

« DÉBITRICE »

AVIS est par les présentes donné que la faillite de la compagnie débitrice est survenue le 4 janvier 2017. La première assemblée des créanciers sera tenue le 30 janvier 2017 à 11h00, au bureau du Syndic, 1102, boulevard Moody, #200, Terrebonne.

Daté à Terrebonne, ce 13^e jour de janvier 2017.

Gilles Noisieux, SAI
NOISEUX SYNDIC INC.
1102, boul. Moody
Bureau 200
Terrebonne (QC) J6W 3K9
Tél. : (450) 492-0200
1 (866) 492-0200

Noisieux syndic inc.
Syndic de faillite • Liquidateur

Avis public de notification

(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Annie Boivin de vous présenter au Tribunal administratif du Québec situé au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec afin de recevoir l'Avis d'expropriation incluant un Affidavit, les Annexes A à C et une Offre détaillée de l'expropriante qui y ont été laissés à votre attention dans le numéro de cause SAI-M-255738-1612

Vous devez, dans les 15 jours de la notification, déclarer par écrit, à l'expropriant, les noms et adresses de tous vos locataires, la nature, la date, la durée et le loyer de chaque bail ainsi que les noms et adresses des occupants de bonne foi et les conditions auxquelles ils occupent les lieux. Vous devez aviser tout nouveau locataire ou toute autre personne qui désire occuper des lieux qui vous appartiennent que des procédures d'expropriation ont été entreprises contre votre propriété. À défaut de vous conformer à ces obligations, vous vous exposez à être poursuivi en justice si un locataire ou un occupant subit un préjudice.

Vous pouvez, dans les 30 jours qui suivent la notification, contester devant la Cour Supérieure, du district de Joliette, le droit de la partie expropriante à l'expropriation.

Le présent avis est publié à la demande de Loig Bernard, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier les présents documents.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 18 janvier 2017

Lucie Meunier, huissière

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

ACTUALITÉS

WORCESTER, MASSACHUSETTS

Un symbole en voie de disparition

Des pétitionnaires tentent d'empêcher la démolition de l'église Notre-Dame-des-Canadiens

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Worcester est une ville de 180 000 habitants située un peu à l'ouest de Boston. Y circule une pétition pour empêcher la démolition de l'église Notre-Dame-des-Canadiens, haut symbole local de la forte présence du Canada français aux États-Unis.

« Au début de XX^e siècle, rappelle l'historienne Leslie Choquette, professeure de l'Assumption College de Worcester, à peu près la moitié du Québec vivait aux États-Unis! » En 1921, le Québec compte 2,3 millions d'habitants. On estime à 900 000 le nombre de ses citoyens partis vivre aux États-Unis entre le milieu du XIX^e siècle et la Seconde Guerre mondiale.

Les coûts de cette saignée de population ne sont pas qu'économiques: ils sont aussi culturels et émotifs.

Pendant des décennies, le Québec fut une terre que l'on quittait par nécessité. Au Massachusetts, Worcester fut un point de chute important. « Il y avait trois paroisses françaises à Worcester », souligne Leslie Choquette.

En 1929, la paroisse de Notre-Dame-des-Canadiens de Worcester compte 6000 paroissiens et une école de 400 élèves. Les deux autres comptent 11000 paroissiens et deux écoles qui se partagent 1700 élèves instruits en français.

Un avenir meilleur?

L'immense église de Notre-Dame-des-Canadiens, véritable cathédrale par ses dimensions, est inaugurée en 1929. Elle témoigne de façon éloquente de ces temps où une diaspora québécoise tentait de recréer son univers dans des milieux qui lui étaient plus ou moins hostiles.

Aujourd'hui, cette population française est dans une large mesure assimilée. « Il ne reste à peu près rien », affirme l'historienne Leslie Choquette. « Tout s'est américanisé. À l'église de la paroisse Holy Family, il y a toujours une messe en français, mais ce sont des Africains et des Haïtiens qui y assistent. »

En franchissant la frontière des États-Unis, infiniment plus poreuse qu'aujourd'hui, beaucoup de Canadiens français espéraient connaître des jours meilleurs. « Ces migrants s'imaginaient quitter le Québec de façon temporaire », explique l'historien Yves Roby, spécialiste de l'histoire des Franco-Américains. « Les hommes acceptaient n'importe quel travail. Des emplois non qualifiés, de l'entretien de bâtiments ou de la construction de routes, par exemple. Ce sont surtout les femmes et les enfants qui travaillent dans les usines de coton et de laine. Mais des hommes y travaillent aussi, bien sûr. » Ces Canadiens français ac-



L'église Notre-Dame-des-Canadiens a été inaugurée en 1929.

JEAN-FRANÇOIS NADEAU LE DEVOIR

ceptent de toucher de bas salaires afin de s'assurer des emplois.

Beaucoup d'ouvriers non qualifiés partent pour « les States ». Mais on trouve aussi passablement de jeunes gens instruits qui espèrent échapper au chômage et trouver un espace plus propice à la mise en valeur de leurs compétences.

Panique

L'immigration canadienne-française devient beaucoup plus importante dans la décennie 1870, à la faveur d'une crise économique. Au Québec, l'univers politico-religieux panique. On s'inquiète très vivement de cette situation qui menace l'équilibre social. Que faire?

La crise des migrants canadiens-français est si forte que le Parlement vote en 1875 une loi pour favoriser leur rapatriement. La colonie de La Patrie, dans les Cantons-de-l'Est, est d'ailleurs créée pour accueillir des contingents de ces rapatriés. Mais l'opération s'avère un échec. Il y a six fois plus de départs alors pour

les États-Unis que de retours. Entre 1870 et 1890, environ 200 000 citoyens quittent le Québec. La population de la province est alors de 1,3 million d'habitants.

En 1900, la population française de Worcester s'élève déjà à 15 300 personnes, soit 13% de la population de la ville. « C'était le pourcentage de la population française de la plupart des centres d'immigration en Nouvelle-Angleterre, explique l'historien Yves Roby. Au début du XX^e siècle, ces villes accueillent aussi des Irlandais, des Portugais. Aujourd'hui, il se trouve souvent beaucoup de Latino-Américains. » À Lowell, autre centre industriel où convergent les expatriés canadiens-français, le « Petit Canada », ce quartier où se rassemblent les francophones, est aujourd'hui largement occupé par de nouveaux arrivants hispanophones.

Une mission

Contre l'évidence des risques d'assimilation, les cadres canadiens-français aux États-Unis vont parfois prétendre qu'ils sont en fait aux

avant-gardes d'une mission de propagation du français et de la foi catholique en Amérique. C'est l'extension de cette vision de l'Église qui envisage pour les Canadiens français une mission providentielle en Amérique.

En 1872, dans son livre intitulé *Notre-Dame-des-Canadiens et les Canadiens aux États-Unis*, l'abbé Chandonnet parle même de « triomphes » à propos de Worcester, au nom toujours de la religion et de la patrie.

Les expatriés se rassemblent en petites colonies, des ghettos linguistiques et culturels. Comme les immigrants d'aujourd'hui, ils trouvent plus facilement à s'organiser en recréant d'abord de tels noyaux communautaires. Ils échappent de la sorte plus facilement aux griffes d'un milieu souvent hostile à leur présence, ce qui ne les empêche pas pour autant de s'assimiler. Dès 1900, l'assimilation est constamment un sujet de préoccupation.

Dans les paroisses canadiennes-françaises, on trouve des journaux, des écoles et des activités sociales en français, structurés autour d'un rapport commun à la religion.

Il est beaucoup question à l'époque de ces expatriés dans l'actualité, notamment dans les pages du *Devoir*. Les échanges entre « le foyer des Canadiens français » qu'est le Québec et cette diaspora sont constants.

Une pétition

Construite à compter de 1927 dans un style d'inspiration romane, Notre-Dame-des-Canadiens de Worcester est bondée sitôt ouverte, deux ans plus tard. Elle est aujourd'hui désaffectée. City Square II Development Co., le propriétaire actuel du bâtiment, prévoit le démolir pour faire place à un développement immobilier.

Au cours des années 1960 et 1970, les environs de l'église avaient été rasés pour construire un centre d'achats et un immense parc de stationnement, démolis à leur tour en 2012.

Une pétition circule pour essayer de sauver l'église in extremis. On y lit que « l'architecture soignée et gracieuse de Notre-Dame, combinée avec une nouvelle utilisation bien planifiée et excitante, est capable de créer une attraction publique magnétique et de devenir un générateur économique et touristique beaucoup plus grand que tout ce qui pourrait être offert par une nouvelle construction sur ce site ». L'historienne Leslie Choquette croit que la mémoire du lieu pourrait être préservée dans sa reconversion en un centre communautaire. « C'est un héritage à préserver, à la fois pour nous aux États-Unis et pour la mémoire du Québec. »

Le Devoir

sunwing.ca
Vivez la différence^{MC}

Envolez-vous avec le
n°1 au Canada
dans le sud

Le luxe abordable
garanti!

Profitez de notre Garantie de protection de prix sur les
meilleures vacances luxueuses



GARANTIE DE PROTECTION DE PRIX **COMPRISE**
POUR LES DÉPARTS DU
4 févr. au 17 mai 2017

Obtenez jusqu'à **800\$ EN ARGENT** par couple

🕒 Réservez d'ici le **3 févr.**

Le n°1 pour des vacances de luxe

- Économies pour les familles **monoparentales**
- Chambres familiales pour **5 ou plus**
- Les enfants **séjourment, jouent et mangent GRATUITEMENT!**

Le n°1 pour des vacances entre adultes

- Plus grand choix d'hôtels **pour adultes les mieux cotés par TripAdvisor**
- **Activités exclusives** et rabais sur des soins de spa
- **Repas illimités** dans des restaurants de spécialités

Le n°1 pour des vacances en famille

- Hôtels de luxe populaires **les mieux cotés**
- Hôtels 5 étoiles sur de **magnifiques plages**
- Variété d'options à la **carte** et d'**installations de spa sur place**

Départs de Montréal. La « Garantie de protection de prix » est une offre d'une durée limitée applicable aux nouvelles réservations effectuées entre le 20 janv. et le 3 févr. 2017 pour des départs entre le 4 févr. et le 17 mai 2017. Cette offre peut changer et être retirée en tout temps sans préavis. Applicable aux forfaits auxquels Sunwing Airlines est le transporteur. Non applicable aux réservations de vols uniquement, d'hôtels uniquement, de croisières ou aux forfaits vacances dont Sunwing Airlines n'est pas le transporteur. Veuillez noter que des frais d'administration de 50\$ par personne seront appliqués à toutes les demandes soumises. Pour être admissible à la Garantie de protection de prix, chaque client sur la réservation doit s'enregistrer dans les 7 jours suivant la réservation. D'autres modalités et conditions s'appliquent. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez visiter Sunwing.ca. L'offre n'est pas applicable aux réservations de groupes et ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Les vols sont sur Sunwing Airlines ou Jetairfly. Le service en vol varie selon l'heure de vol et la destination. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure de Vacances Sunwing 2016-17. Titulaire d'un permis du Québec #702928. | 21012017

vacances
Selloff ^{EX}
1 866 506 4095

Stores de Qualité
INSTALLATION GARANTIE
.CA

FABRIQUÉ AU QUÉBEC
SUR MESURE
ESTIMATION GRATUITE
1 855 770-8677

Claude Bouchard

OPAQUES SOLAIRES TRANSLUCIDES
MOTORISATION DISPONIBLE



TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILAGE • STORES ROMAINS
STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX

Jusqu'à **50%** de rabais ou **INSTALLATION GRATUITE**



QUÉBEC 418-654-8677
LÉVIS 418-654-8677
TROIS-RIVIÈRES 819-696-8677
MONTRÉAL 514-231-8677
LAVAL 450-627-3716
LONGUEUIL 450-445-9829

Québec, Lévis, Montréal, Trois-Rivières, Repentigny, Laval, Boisbiand, Mont-Tremblant, Longueuil, Beloeil, Magog

TRUMP

SUIITE DE LA PAGE 1

pays encore divisé près de deux mois après des élections où la majorité du vote populaire a été remportée par la candidate démocrate.

Alors que la pluie commençait à tomber sur l'esplanade décidément moins achalandée que lors des précédentes intronisations présidentielles, il s'est attelé à peindre un portrait sombre des États-Unis actuels: «Un carnage américain», a-t-il dit.

L'élite ciblée

«Pendant trop longtemps, un petit groupe dans la capitale a bénéficié du gouvernement pendant que le peuple en portait le poids sur ses épaules. Washington a ainsi prospéré, mais le peuple n'a pas pu bénéficier de ces richesses», a-t-il déclaré, devant quatre ex-présidents des États-Unis impassibles et l'essentiel de l'élite politique américaine. «L'establishment se protégeait, mais négligeait les citoyens. Ses victoires n'étaient pas vos victoires; son triomphe n'était pas votre triomphe», a-t-il ajouté, sur un ton solennel.

Pendant 17 minutes, ce qui est plutôt court en comparaison aux allocutions prononcées par ses prédécesseurs, l'homme d'affaires a promis de placer l'«Amérique d'abord», dans toutes ses décisions, envoyant un message fort aux gouvernements étrangers qui cherchaient encore à comprendre l'impact de son arrivée au pouvoir. «Chaque décision sur le commerce, sur les impôts et les taxes, sur l'immigration, sur les affaires étrangères, sera prise au bénéfice du travailleur américain [...]. Nous devons protéger nos frontières des ravages d'autres pays qui fabriquent nos produits, nous volent nos compagnies et détruisent nos emplois.»

«Nous avons défendu les frontières d'autres pays tout en refusant d'en faire autant pour les nôtres, investi des trillions [...] à l'étranger pendant que nos infrastructures tombaient en ruines.»

Hypernationalisme

Ce discours se voulait résolument populiste, voire hypernationaliste, souligne le sociologue américain Barry Eidlin, professeur à l'Université McGill. Il ne manque pas de relever les contradictions, «nombreuses», entre les propos tenus par le nouveau président et la composition de son cabinet. «Il a promis de faire le ménage, il critique les élites, mais son équipe, ce sont des millionnaires,



Un dernier salut de Barack Obama avant de quitter le Capitole à bord de l'hélicoptère Marine One

des milliardaires, des habitués de Washington. Ce sont eux qui vont former les politiques du nouveau gouvernement.»

Bien que son discours traitât de problèmes socioéconomiques véritables — inégalités, criminalité, chômage important —, M. Trump a «fait appel à l'identité blanche de la classe ouvrière américaine» et a «tenté de blâmer des groupes comme les immigrants», ajoute M. Eidlin.

Au Canada d'agir

Si le style étonne, le directeur de la Chaire de recherche en sécurité et gouvernance internationale de l'Université d'Ottawa et ex-conseiller du premier ministre Trudeau en matière de politique étrangère, Roland Paris, ne voit pas de surprise de taille dans le contenu du discours. «Les messages, c'est que les États-Unis se replient, ça ne les intéresse plus de faire évoluer les structures de l'ordre mondial, pourtant construit par les États-Unis après la Seconde Guerre mondiale.» On peut s'attendre à des relations

étrangères beaucoup plus «transactionnelles», et bilatérales, selon lui.

Trump ayant promis de mettre fin à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), il importe qu'Ottawa poursuive son dialogue, formel et informel, avec Washington, ajoute-t-il.

En guise de réponse au discours de M. Trump, Justin Trudeau a répondu, dans son message de félicitations, que le Canada et les États-Unis «ont bâti l'une des relations les plus étroites du monde». «Ce partenariat durable est essentiel à notre prospérité et à notre sécurité communes.»

Journée mouvementée

À Washington, la journée s'était ouverte par une rencontre à la Maison-Blanche entre les 44^e et 45^e présidents et leurs épouses, puis par un sermon du pasteur baptiste Robert Jeffress, qui s'en est déjà pris aux musulmans, aux gays et aux mormons. À comparer M. Trump à Néhémie, figure biblique ayant, selon la légende, reconstruit les mu-

raillées d'enceinte de Jérusalem. «Dieu n'est pas contre les murs», a-t-il plaidé, en référence au mur que promet d'ériger le président à la frontière mexicaine.

M. Trump, une fois assermenté, a signé des décrets, dont le plus important prive la loi sur l'assurance maladie «Obamacare» de tous ses moyens. Il ordonne aux diverses agences de se «soulager du poids» de cette réforme, la plus emblématique de la présidence de Barack Obama, en attendant son abrogation et son remplacement, a expliqué Sean Spicer, porte-parole de l'exécutif.

La journée a pris fin avec le premier de nombreux bals prévus en hommage au nouveau président, tandis que des manifestants protestaient, comme ils l'avaient fait toute la journée, pour dénoncer l'arrivée au pouvoir de «The Donald». Près de 95 personnes auraient été arrêtées lors de confrontations avec les policiers, mais l'essentiel des manifestations s'est avéré pacifique.

Le Devoir

Les réactions dans le monde

«Nous voulons tous les deux bâtir des économies où la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie ont une vraie chance de réussir.»

Justin Trudeau

Alors que Donald Trump menace de déchirer l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le premier ministre canadien a rappelé qu'un partenariat durable est essentiel à la prospérité et à la sécurité des deux pays, et que le Canada et les États-Unis ont toujours maintenu des «liens solides» et des économies intégrées dont «dépendent des milliers d'emplois».

«Dialogue respectueux.»

Peña Nieto

Dans trois messages envoyés sur Twitter, le président mexicain, Enrique Peña Nieto, a félicité le nouveau président américain pour son intronisation. Après les déclarations incendiaires faites par Donald Trump sur les Mexicains et son intention d'ériger un mur aux frontières mexicaines pour contrer l'immigration, le président Peña Nieto a invité son homologue à travailler avec lui pour «renforcer la relation entre les deux pays» et à établir «un dialogue respectueux».

«Sous votre présidence, que la stature [internationale] de l'Amérique continue à être mesurée avant tout par sa préoccupation pour les pauvres, les rejetés et ceux dans le besoin.»

Pape François

Depuis le Vatican, le pape François a offert ses bons vœux au président Trump, priant pour que Dieu lui procure «sagesse» et «force», priant pour que ces décisions soient notamment «guidées par les riches valeurs spirituelles et éthiques» du peuple américain, avec «une préoccupation pour les pauvres».

Pendant l'intronisation de Donald Trump, Angela Merkel, présentée par certains critiques du président républicain comme la «nouvelle leader du monde libre», a passé son après-midi dans un musée de Potsdam et s'est arrêtée devant une peinture de Monet. Son porte-parole a fait savoir que son gouvernement analysera «avec intérêt» le discours de Donald Trump.

«Il n'est pas possible ni souhaitable de vouloir s'isoler de l'économie mondiale.»

François Hollande

Interrogé à quelques heures de la cérémonie d'intronisation de Trump, le président français a déclaré aux journalistes: «Si l'on fermait les frontières, comme celui qui prête aujourd'hui serment souhaite le faire, alors ce serait la remise en cause du travail partout où il peut être fait.»

Des manifestations ont eu lieu dans diverses grandes villes d'Europe et du monde pour protester contre l'intronisation de Donald Trump. À Berlin, quelque 200 à 300 manifestants, pour la plupart américains, ont marché vers la porte de Brandebourg en portant des banderoles scandant «Des ponts, pas des murs». Le même slogan a été repris sur le Tower Bridge de Londres. À Bruxelles, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées en soirée devant le Théâtre royal de la Monnaie, à l'invitation de groupes féministes et de groupes de défense des droits de la personne. Aux Philippines, quelque 300 protestataires ont donné le coup d'envoi à cette journée de manifestations en criant «Dump Trump» («Jetez Trump») devant l'ambassade américaine. Des rassemblements anti-Trump ont aussi regroupé 300 personnes à Edimbourg, en Écosse, et quelques dizaines à Lisbonne.

REBELLE

SUIITE DE LA PAGE 1

Lambert, elle, s'échinait à documenter et à sauvegarder le patrimoine montréalais méconnu, à renforcer de photos et de coups de gueule. Lancée à la rescousse de fleurons menacés par le pic des démolisseurs, elle a introduit à Montréal l'idée que le visage d'une métropole pouvait se dessiner ailleurs que dans les bureaux feutrés d'un maire et a redonné du galon au mot «citoyen».

Un credo citoyen

Celle qu'on a surnommée tantôt Jeanne d'Architecture, tantôt Citizen Lambert ne démonte toujours pas de ce credo: la ville doit être à l'image de ceux qui l'habitent. «Les villes sont le médium dans lequel nous sommes nés et qui nous nourrit. Si ce médium n'est pas riche, votre société ne sera pas riche non plus», insiste la presque nonagénaire à l'œil vif, au geste franc.

La riche héritière de la famille Bronfman, qui aurait pu se contenter d'une douillette vie d'artiste dans les salons de Westmount, confie aujourd'hui que toute sa vie a été traversée, inspirée, motivée par l'art. «Pour moi, l'art, ça a toujours été la seule qualité de la vie. C'est la chose qui permet de tout faire avec une telle passion.»

Car avant d'être architecte, Phyllis Lambert fut d'abord artiste. À 9 ans, elle façonnait déjà la matière, exposait à 11 ans. Et même si elle s'intéressait à la peinture, elle rêvait de créer des sculptures monumentales dans l'espace public. Un élan qui, sans qu'elle le sache, la poussera naturellement vers l'architecture.

«Être architecte, c'est être artiste. Chaque chose que j'ai faite pour la ville, en architec-

ture, en aménagement, c'est un tout. Depuis toujours.»

Celle qui tient tête

Du front, elle en avait doublement pour quitter Montréal pour vivre sa vie d'artiste à Paris, puis, à 27 ans, faire front à un paternel rêvant d'un siège social tout de marbre pour son empire. Elle le convainquit plutôt d'ériger à Manhattan le plus moderniste (et le plus cher) des gratte-ciel, et persuada la vedette du modernisme, Mies van der Rohe, d'en être le maître d'œuvre. L'entée n'hésitera pas à visiter Picasso, Brancusi et Rothko dans leurs ateliers pour habiller son édifice novateur qui a imposé à l'architecture contemporaine le concept d'une place publique ouverte sur la rue.

Demandez-lui comment elle redessinerait Montréal, armée d'une baguette magique, et vous verrez l'architecte Lambert vibrer, trépidant sur son siège. «C'est une question magnifique! Je sauvegarderais tous ces merveilleux quartiers que nous avons à Montréal.» Protéger le «Mile carré doré», à deux pas du centre-ville, mettre en valeur Hochelaga-Maisonneuve, «un quartier incroyable où on a fait un grand boulevard comme dans l'exposition de Chicago et choisi des bâtiments en pierre grise». Même chose pour Outremont, Saint-Henri et le quartier des Grands-Jardins, sur le flanc ouest de la montagne. Ce serait la priorité de l'architecte qui, dès les années 70, a multiplié les «missions photographiques» dans les rues de la métropole pour lutter contre la démolition de centaines de maisons en pierre grise, typiques de Montréal.

Rester Montréal

Quels coups de cœur en architecture pourraient inspirer Montréal? La fondatrice de la CCA rétorque du tac au tac: «Montréal doit s'inspirer

d'elle-même, de sa propre histoire!» L'artiste, qui voyage encore entre Paris, New York et Montréal, avoue conserver sa fibre rebelle. «Je suis quelqu'un qui ne suit pas quand on dit: "On fait ça comme ça." Je regarde les faits et je pose des questions.»

Pionnière des opérations de «guérilla urbaine», Jeanne d'Architecture n'hésite pas une seconde à répondre que la ville ne doit pas être l'affaire de «bureaucrates» et salue les opérations citoyennes qui visent à faire des potagers clandestins, des jardins spontanés. «Les gens vivent la ville et la comprennent, c'est pour ça que les consultations sont importantes. C'est le noyau des bonnes idées et la façon de faire la ville.»

Alors que le 375^e anniversaire de Montréal donne lieu à mille comparaisons, la métropole ne doit pas se distinguer par un projet phare, mais plutôt mettre en valeur ces «quartiers patrimoniaux forts» et y interdire tout gratte-ciel ou projet en hauteur. «Montréal a une qualité absolument inouïe. Elle est profondément formée par [l'héritage] du XVII^e siècle, par la présence du fleuve, de la vieille ville et de terrains qui vont jusqu'à la montagne.»

Si les citoyens ont réussi plusieurs sauvetages, dont ceux de la Maison Alcan, du quartier Milton-Park ou de l'Hôtel-Dieu, la métropole n'est toujours pas à l'abri des ratés, insiste la défenderesse du patrimoine. «Il y a des désastres. Beaucoup de désastres. Vous avez mentionné les bâtiments de la rue Saint-Laurent [près du Monument-National]. Les gens ne comprennent pas ce que c'est leur histoire. Du côté francophone, ça fourmillait, c'est parti de la rue Saint-Laurent. On démolit, on détruit les choses qui sont les témoins de cette histoire. C'est une tragédie, c'est offensif!» s'emporte celle qui est notamment montée au front pour décrier la vente de la bibliothèque Saint-Sulpice, la démo-

lition de la maison Redpath ou le démantèlement du parc national d'Orford.

Sortir du bâtiment

Phyllis Lambert rejette toute vision isolée de l'architecture. «L'architecture, ce n'est pas un bâtiment. Il faut se sortir [de la tête] le mot bâtiment. Tout édifice s'insère d'abord dans un environnement. Ce n'est pas juste d'une dent, dont il s'agit. L'architecture [...], c'est un grand îlot, un quartier, un paysage.»

Ce lien organique entre l'architecture et les citoyens, Phyllis Lambert l'a incarné dans la moindre pierre de «son» Centre canadien d'architecture (CCA), fondé en 1979 et qui se love depuis 1989 dans la maison Shaughnessy — somptueuse demeure victorienne rescapée in extremis — et son élégant pavillon de calcaire gris et d'aluminium. Un joyau planté au carrefour d'autoroutes venues défigurer la trame d'un quartier autrefois glorieux, un diachylon posé sur un quartier malmené.

Sur le site Web du CCA, qui accueille ces jours-ci une exposition sur les 75 ans de carrière de l'infatigable dame, Phyllis Lambert déclare: «Nous ne sommes pas un musée qui expose des objets et déclare "ceci est l'architecture". Nous essayons de faire réfléchir les gens.»

Voilà résumées en une phrase toute la pensée et la vie de l'artiste. Lambert, l'architecte, ne s'est pas contentée de créer l'un des plus beaux musées de Montréal. L'artiste et activiste a fait de ce sanctuaire un laboratoire urbain, un lieu d'échanges, d'apprentissage et d'action pour les citoyens. Un outil précieux, légué aux Montréalais pour veiller au grain et réparer les plaies d'une ville qui demandera, encore et toujours, à être protégée.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967